

Gazette

de la Bête

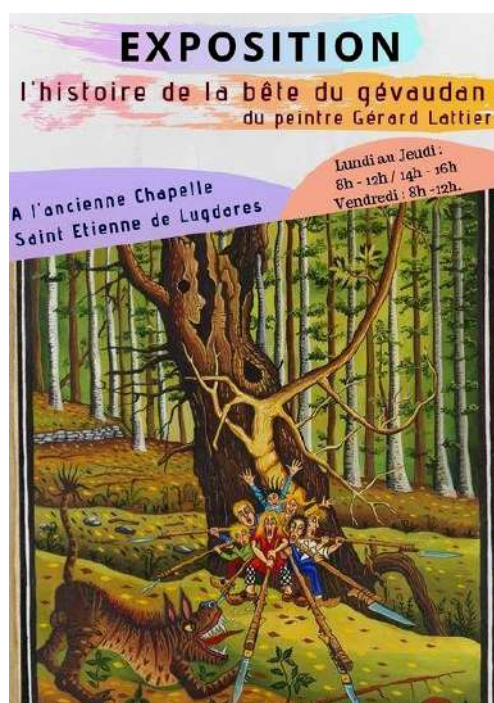


Numéro 22 - Décembre 2021

ISSN 2428-6451



Deux œuvres du célèbre peintre gardois Gérard Lattier : les dragons quittant le Gévaudan et le combat des 7 enfants du Villeret de Chanaleilles
(avec son aimable autorisation et celle de la mairie de Saint-Étienne de Lugdarès).



Gérard Lattier dessine, dans un style très personnel, pour raconter tout ce qui lui semble important dans la vie : des contes, des mythes, la Bible, mais aussi des faits tirés de l'actualité ou des histoires personnelles. De quoi ramener les plus grands mythes historiques à des faits simples et proches de nous, et à l'inverse, de quoi élever les actes du quotidien au rang d'aventures extraordinaires. Sur chaque toile on trouve parfois de longs textes associés à ses peintures....

Rappelons que **les œuvres de Gérard Lattier sur la Bête** (43 tableaux à voir absolument) sont exposées à **l'ancienne chapelle de Saint-Étienne-de-Lugdarès**, lieu de la première victime. C'est une exposition gratuite ouverte toute l'année sauf samedi et dimanche. Adresse : ancienne chapelle (passage par la mairie) 07590 Saint-Étienne-de-Lugdarès.

Les tableaux sur la Bête ont aussi été regroupés dans un magnifique livre : **La Bête. Une histoire de la Bête du Gévaudan**, éditions de Candide, 1996, ouvrage épuisé mais présent parfois sur le marché de l'occasion.



Éditorial

La gazette de la Bête existe depuis 1997 et dès les premières années, le Crédit Agricole Loire / Haute-Loire a instauré un partenariat avec nous en assumant gratuitement l'impression d'un certain nombre d'exemplaires papier, ce qui a permis de distribuer largement cette petite publication et de la faire connaître ainsi que l'actualité et toutes les activités autour de la Bête. Malheureusement, comme dit l'adage populaire, les meilleures choses ont une fin, car depuis 2020, l'imprimerie de la banque a fermé ses portes ; pour quelles raisons ? Nous l'ignorons ! Le Crédit Agricole sous-traite maintenant les travaux d'impression de ses adhérents (affiches, flyers, revues,...) à des entreprises privées, ce qui, vu le coût des prestations, l'a amené à les réduire. Ainsi, la gazette ne rentre plus dans les normes de publications pouvant être réalisées gratuitement. Nous regrettons bien évidemment cette décision tout en la comprenant et nous adressons nos vifs remerciements au Crédit Agricole Loire/Haute-Loire pour ces généreuses années de prestations. Il serait bien sûr possible pour nous de faire imprimer notre petit journal mais cela impliquerait un coût à répercuter sur une vente des numéros. Nous (Jean Richard le fondateur et moi) avons toujours voulu que la gazette soit gratuite car l'histoire, du Gévaudan ou d'ailleurs, doit être à nos yeux, un patrimoine commun accessible facilement au plus grand nombre. En conséquence, le principal mode de diffusion de la gazette sera désormais internet avec deux sites de téléchargements gratuits (adresses en fin de publication). Chacun pourra, s'il désire conserver des traces écrites « à l'ancienne », imprimer la gazette chez lui, ou pas s'il considère qu'à l'heure du virtuel et du numérique, il est finalement plus important de préserver les arbres de notre planète. Quoi qu'il en soit je vous souhaite une bonne lecture sur papier ou devant un écran !

Bernard Soulier

Sommaire

Gérard Lattier	page 2
Éditorial	page 3
Précisions historiques	page 4
En souvenir de Serge Colin	page 5
Réactions à la gazette N° 21	page 5
Le bêtisier de la Bête	page 5
Bibliographie	
<i>Livres de 2021</i>	<i>page 6</i>
<i>Des oublis</i>	<i>page 8</i>
<i>Publications anciennes</i>	<i>page 8</i>
La Bête dans les médias	
<i>Magazines, revues, presse écrite</i>	<i>page 10</i>
<i>Cinéma, télé et radios</i>	<i>page 11</i>
Expositions, colloques, conférences	page 13
La Bête sur le net	page 13
Au musée fantastique de la Bête	page 14
À la maison de la Bête	page 14
Album photos	page 15
Chiner sur la Bête	page 16
Nécrologie	page 17
Des faits peu connus	
<i>(la bête du Val de Loire)</i>	page 18
Divers	page 21
Contributions	
<i>L'impitoyable mandement</i>	<i>page 23</i>
<i>Vie de Marie-Jeanne Vallet</i>	<i>page 24</i>
Activités sur Auvers en 2022	page 29
Les compléments d'écrits	page 30
Album photos (suite)	page 30
Sur Internet	page 31
Devenir membre de soutien	page 32
Musée fantastique de Saugues	page 33
L'exposition d'Auvers	page 34



Avis aux collectionneurs !

Monnaie de Paris édition spéciale 250^{ème} anniversaire (tirage limité à 4 800 pièces). Les derniers exemplaires sont encore disponibles à la maison de la Bête d'Auvers au prix de 2€.

Précisions historiques

François-Louis Pélissier est un jeune paléontologue et amateur de la Bête depuis son enfance, il a publié un article dans une revue spécialisée (voir plus loin rubrique bibliographie). Il m'a aussi signalé plusieurs choses **au sujet de la brochure de la ménagerie du jardin des plantes** de 1819 mentionnant une hyène barrée d'Orient comme étant « *de la même espèce que celle que l'on voit au cabinet d'Histoire Naturelle, et qui a dévoré dans le Gévaudan, une grande quantité de personnes.* »

« Sachant qu'une version était faite chaque année, j'ai donc commencé par chercher la première édition qui date de 1811. Le paragraphe qui parle du Gévaudan est ici associé non pas à la hyène barrée d'Orient (*Hyaena hyaena*) mais à la hyène mouchetée d'Afrique (*Crocuta crocuta*). Même chose pour l'édition de 1812. Dans ces deux premières éditions, la hyène barrée est bien citée mais pas associée à la Bête du Gévaudan. L'édition de 1820 est aussi disponible, on y apprend que la hyène mouchetée ne fait plus partie de la ménagerie et c'est, comme en 1819, la hyène rayée qui est associée au Gévaudan. Sur les animaux de la ménagerie on peut aussi consulter sur Gallica un document datant de 1804 et regroupant de nombreuses informations sur l'origine des animaux. »

Ces articles sont consultables sur le site Gallica de la BNF ou sur google books : <https://gallica.bnf.fr> et <https://books.google.fr>

Conclusions de tout cela : peut-on vraiment accorder un crédit à ces écrits au sujet de la nature de la Bête du Gévaudan ?

Une victime identifiée : c'est ce qu'on a pu lire dans le journal **Midi libre** du 11 juillet 2021. Cette victime était bien recensée, mais anonymement, le 28 février 1765 à Chabriès sur la paroisse d'Arzenc d'Apcher car on n'avait pas son acte de décès (victime N° 29 de mon livre des éditions du Signe). **Aurélien Bonnal** est un bestieux bien connu, il s'est notamment lancé dans des recherches historiques pour mettre le maximum de noms sur « *ces femmes et ces hommes qui ont succombé, parfois atrocement, aux ravages de la Bête* ». Il a donc épluché en détail le registre de la paroisse pour trouver une naissance 5 ou 6 ans avant février 1765. Un nom a retenu son attention : **Marie Farges** née en 1759 car on perd sa trace en 1765. Cela n'était cependant pas suffisant pour conclure définitivement. La confirmation est venue du **livre de**

Fanny Baud'huin « Un ancêtre prénommé Vidal, révélations inédites sur la Bête du Gévaudan » paru cette année (voir ci-dessous, rubrique livres). Cet ouvrage qui mentionne un document inconnu remis au jour dans une ferme lozérienne cite bien cette famille Farges et le prénom de la victime. Comme quoi ce document, pourtant largement critiqué par certains, ne raconte pas que des « bêtises » ! La petite Marie a donc pu, 256 ans après les faits, sortir de l'anonymat grâce à Aurélien et à la famille Baud'huin. Un grand bravo à eux !

Acte de naissance de Marie Farges :

Le vingt huit may de l'année susdite (1759) a été baptisée Marie Farges fille légitime et naturelle à Guillaume et de Catherine Chaudesaige mariés à Chabriès, son parrain a été Guillaume Farges tailleur du susdit village sa marraine a été Marie Mathieu du Barbolonge paroisse de Maurine. Présents Guillaume Fraisse de ? et Pierre Coumoul Chabanel. Charbonnier prêtre.

(AD Lozère EDT 007 BMS 1736-1792)

Des lettres de la famille de Morangiès ont été trouvées aux Archives de Lozère. Les sites internet de **Patrick Berthelot** ont été les premiers à en publier des extraits et cela a aussi été repris dans l'émission « **Secrets d'histoire** ». Ces petits morceaux de longs courriers évoquent des « partis violents » qu'aurait eu l'intention de prendre Jean-François-Charles, le comte de Morangiès, sauf que rien n'est précis, la Bête n'est nullement évoquée et on est 5 ou 6 ans avant le début de l'affaire. Cela est-il suffisant pour inculper la famille de Morangiès de quoi que ce soit ? À chacun d'en juger !

Lettre d'Alexandre de Molette de Morangiès, grand vicaire d'Auxerre, à son frère Jean-François-Charles, **sans date (1758 ou 1759)**.

...Mon père est venu hier de la campagne et n'a point reçu les deux dernières lettres que je lui ai envoyées à Lendricourt, il vous écrira quand il les aura reçues. Il m'a paru extrêmement peyné de la précédente ; il craint que vous preniez à son occasion quelque parti violent, et cette crainte redouble encore le chagrin où le met sa situation : il me charge d'employer tout pour vous détourner du dessein où vous êtes. L'exécuter, ce seroit le mettre au désespoir. Il a essuyé une tempête suscitée par la passion et le caprice, mais les temps ne seront pas toujours orageux, un jour la vérité percera et

la probité triomphera enfin. Voilà l'espérance qui doit vous soutenir, et vous empêcher de vous porter à des extrémités dont vous repentiriez quelque jour, ne fut ce que par l'accablement où elles jetteroient notre malheureux père : il ne peut plus supporter le séjour de ce pays cy, et compte partir pour le Gévaudan avant qu'il soit peu...

Lettre de Charles de Molette, marquis de Morangiès à son fils Jean-François-Charles.

À Paris ce 29 7^{bre} (septembre) 1759

...Je suis très fâché mon cher fils des partis violents dont vous m'avez parlé dans vos lettres, je ne suis que trop persuadé de votre sensibilité à ma disgrâce, votre tendresse pour moy m'est trop connue pour en pouvoir douter, et j'en suis vivement touché, mais vous augmentés mes chagrins en me marquant ainsi votre attachement, c'est bien assés de mon malheur, sans que je fasse encore le vôtre et celui de ma famille, les temps peuvent changer, et vous ne serez pas si malheureux que moy, les petits dégoûts qu'on vous fait éprouver sont sans doute la suite du mal qu'on me veut, et il faut espérer que dans la suite les circonstances vous seront plus favorables, songés que désormais je n'ay plus d'autre intérêt au monde que ce qui vous regarde, et vos frères, et qu'il y auroit de la folie à tout abandonner pour l'injuste persécution que j'éprouve...

AD Lozère, Fonds Molette de Morangiès et Moré de Charaix, 4J1. D'autres fonds seraient peut-être susceptibles d'en apprendre davantage (38J, 132J, 1J1237) ? À explorer donc !

En souvenir de Serge Colin

Le célèbre livre de **Serge Colin** intitulé « **Autour de la Bête du Gévaudan** » a été édité à compte d'auteur en 1990. Tiré à peu d'exemplaires, il est désormais devenu très rare sur le marché de l'occasion mais on peut le trouver en réédition numérique à la demande sur différents sites internet. Voilà une belle reconnaissance du travail qu'avait accompli son auteur !



Réactions à la gazette N° 20

De **Jean-Paul Chabrol** : Bonjour, j'ai pu lire via le lien internet votre précieuse revue, une nouvelle fois toutes mes félicitations et mon admiration pour cette compilation qui souligne l'actualité de la BDG, c'est réjouissant de savoir que sa mémoire n'est pas morte.

Quelques remarques ou compléments de la part d'**Hervé Boyac** : Merci pour la dernière gazette bien illustrée, bien documentée et facile à lire ; félicitations pour le travail accompli pour sa réalisation.

- Tigre de Sainte Madeleine au Québec page 4 : dans cette rubrique on pourrait citer en France « le félin de l'Yonne », « l'ours de l'Estérel », « la bête des Vosges », « le tigre de Seine-et-Marne »,.... Pour aller plus loin il faut lire les excellents ouvrages de Véronique Champion Vincent : « Des fauves dans nos campagnes » et « Félins mystères dans nos campagnes. »

- Once page 10 : aujourd'hui ce nom s'applique à la panthère des neiges, animal de 40 à 55 kg vivant principalement dans les montagnes de Mongolie.

De **Jean-Paul Favre** : À propos de l'article de Guy Crouzet et de la lettre du juge Daudé (page 2), après le mot "liquiristes", il y a un point d'interrogation (précision de Guy Crouzet : le mot écrit est très lisible, c'est bien « liquiriste »). Ne pourrait-ce s'agir du mot "liquoristes" (vendeur de liqueurs), fonction et mot qui devaient exister au 18^{ème} siècle et terme qui correspondrait au sens de la phrase ?

Le bêtisier de la Bête

Remarque judicieuse de **Marc Renaud** : finalement les bêtes modernes (grosses comme minuscules) n'ont qu'à bien se tenir : depuis quelques temps on est tous des « **Jean Chastel** » en puissance car **tous masqués**...

Et vu sur le net, site :

<https://www.redbubble.com/fr/shop/gevaudan>

un masque anti covid en tissu 3 couches à l'effigie de la Bête du Gévaudan. De quoi effrayer la petite bête !





J'ai reçu une carte de vœux signée Franck Chantelouve, auteur de BD humoristiques (Le bête du Gévaudan... Voir les précédentes gazettes.)

Trouvé à l'aven Armand (célèbre grotte lozérienne) un tee-shirt humoristique qui aurait pu être porté par les bergers et bergères du Gévaudan pour faire face à la Bête !



Vu par un de mes correspondants de région parisienne un véhicule de transport de dragons égaré à Boulogne-Billancourt !



La (les) bête(s) de Martinique : il a été surnommé Georges, c'est un crocodile du Nil qui fait parler de lui depuis plusieurs années car errant en liberté dans les rivières de l'île martiniquaise. Certains témoins affirment même qu'il y en aurait plusieurs (comme les pumas du Gévaudan), photos et vidéos à l'appui ; la police de l'environnement ne croit qu'à une seule bête mais y croit ! **Michèle Corring**, une martiniquaise passionnée par la Bête (celle du Gévaudan) en a fait un dessin.

Bibliographie

Livres de 2021

Le livre de **Fanny Baud'huin** était annoncé dans la gazette N° 21, comme prévu il est sorti et a été expédié aux lecteurs l'ayant commandé le 19 juin 2021, jour anniversaire de la mort de la Bête.

« **Un ancêtre prénommé Vidal, révélations inédites sur la Bête du Gévaudan** », ouvrage publié à **compte d'auteur**, reprend dans ses 156 pages **un document inconnu** jusqu'à ce jour et révélé récemment. Ce

texte d'époque se trouve dans les papiers d'une famille de Lozère. Ce document donne, dans une première partie, un éclairage intéressant sur ce que certaines personnes de l'époque ont pu penser de la nature de la Bête ainsi que des précisions inédites sur certaines attaques (voir ci-dessus la rubrique précisions historiques). Dans une deuxième

Un ancêtre prénommé Vidal

Révélation inédites sur la Bête du Gévaudan

Fanny Baud'huin

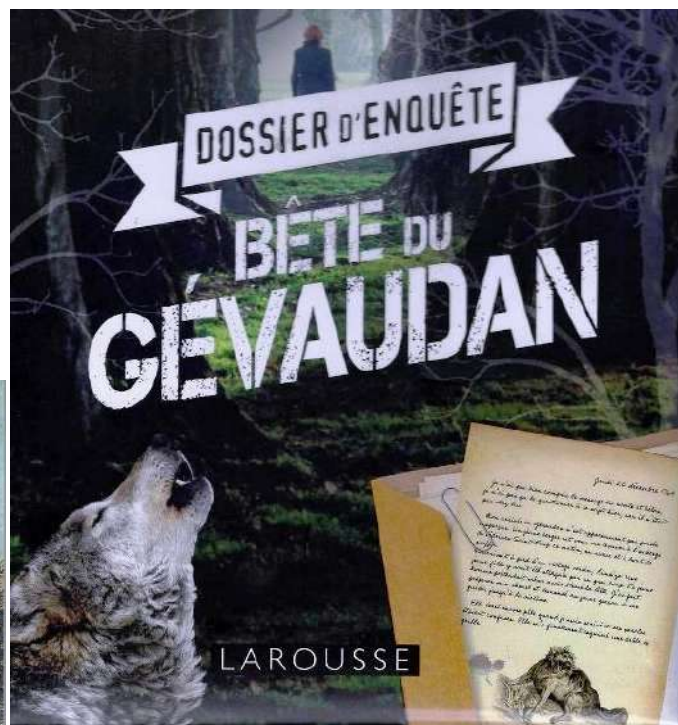


partie, **Benoît Baud'huin**, époux de Fanny et vétérinaire, apporte son expertise sur le rapport Marin. Précisions : il reste quelques exemplaires de ce livre (les derniers et il n'y aura pas de réédition), voir gazette N° 21 pour le commander.

Jean-Marc Moriceau, spécialiste des rapports entre l'homme et le loup, professeur à l'université de Caen-Normandie, président de l'Association d'histoire des sociétés rurales est maintenant bien connu des bestieux. Il a publié de nombreux ouvrages sur le loup et sur le monde rural. Il s'est également attaqué à la Bête avec « *La Bête du Gévaudan* », éditions Larousse en 2008 et « *La Bête du Gévaudan, la fin d'une énigme* », éditions Ouest France en 2011. En cette année 2021, il a sorti un nouvel opus dans la collection **Texto** de l'éditeur **Tallandier**. « *La Bête du Gévaudan, mythe et réalités* » reprend, dans ses 480 pages, son texte de 2008 largement revu et complété. Ce livre a connu un tel succès qu'il a dû être réimprimé dès octobre 2021 dans une deuxième édition corrigée !



Marc Saint Val avait déjà publié deux livres sur le sujet (« *La Male Bête du Gévaudan* » aux éditions du Panthéon en 2011 et « *Dans la peau de la Bête* », aux éditions Amazon en 2016) il a repris la plume en cette année 2021 avec « *Tout sur les dessous de l'affaire des Bêtes du Gévaudan* », édité à compte d'auteur. Dans cet ouvrage de 157 pages, l'auteur reprend sa théorie des thylacines, bras armé d'un complot d'une partie de la noblesse contre le pouvoir royal.



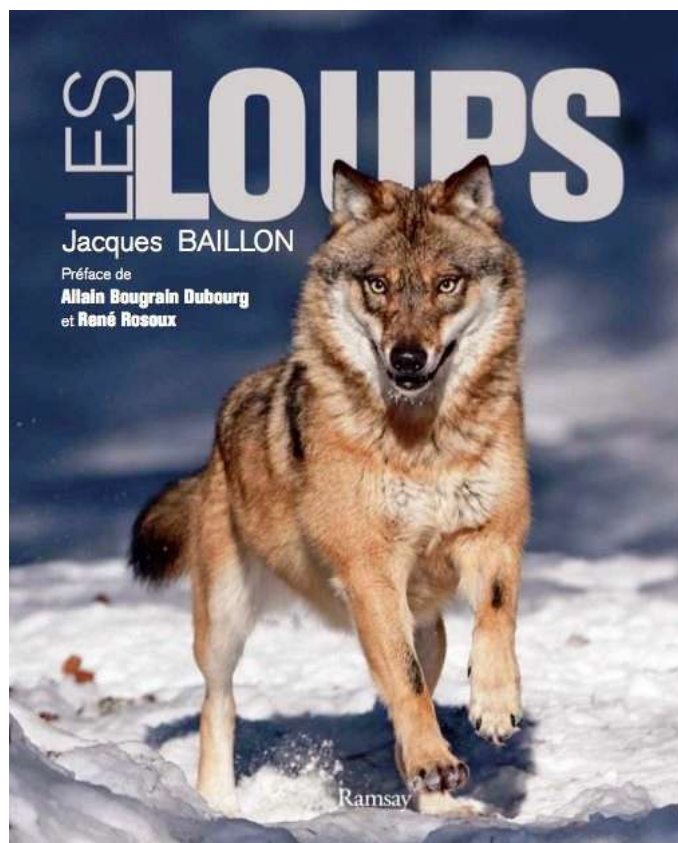
Un Escape Book est un livre jeu inspiré des escape games (jeux en équipe dans lesquels les joueurs évoluent dans un lieu clos dont ils doivent tenter de s'échapper en résolvant une série d'énigmes dans un temps imparti). Chaque livre est consacré à un thème ou un univers bien identifié, relevant de la culture populaire. Un « *Dossier d'enquête Bête du Gévaudan* » a été édité cette année. « *Ce livre-jeu original propose une nouvelle façon de lire : il va falloir solliciter vos méninges et résoudre des énigmes pour mener l'enquête !* » Il comporte donc 60 énigmes, certaines pas faciles du tout, mais heureusement les solutions se trouvent en fin d'ouvrage. Auteure : **Valérie Cluzel**, éditions **Larousse**, septembre 2021.

Jean-Claude Quet a publié en autoédition un livre intitulé « *Ces bêtes tueuses en Gévaudan et ailleurs* » dans lequel il « *s'interroge sur la nature exacte de ces animaux qui, dans la France du 18^{ème} siècle, ont dévoré bien des personnes. Cet ouvrage tente de remettre à sa place le loup trop souvent accusé. Le cas des chiens errants, des métissages entre chiens et loups et des épidémies de rage sont des fléaux importants de cette époque ayant causé bien des malheurs...* » Ouvrage disponible sur internet, Thebookedition, 111 pages, 30 euros.



D'autres livres sont annoncés, la Bête fait toujours couler beaucoup d'encre ! Je signale déjà celui-ci qui devrait voir le jour début février 2022 : l'auteur **Xavier Paul** vit en Gévaudan une partie de l'année, il a écrit « **La Bête du Gévaudan - Histoire et énigme** » qui sera édité par « **Les trois colonnes** ».

Des oublis

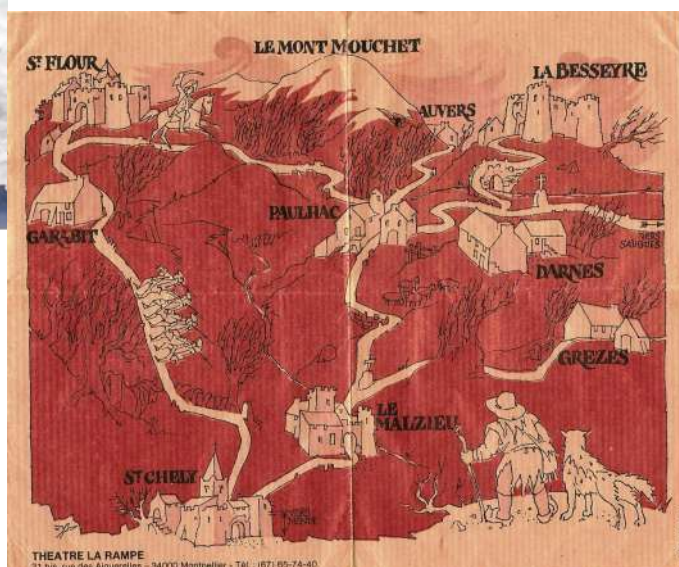


Jacques Baillon est bien connu dans le monde du loup et de son abondante littérature, il a déjà publié plusieurs ouvrages sur le sujet, certains ont été cités dans les précédentes gazettes. En octobre 2020 il a sorti « **Les loups** » aux éditions **Ramsay**, la Bête du Gévaudan y est évoquée à plusieurs reprises. Résumé : « *Les loups, illustré de photographies d'artistes du monde entier, est une invitation à partir sur les traces de cet animal mythique qui a toujours fasciné les hommes. Entre l'animal de notre imaginaire et l'animal biologique, entre les loups du passé et ceux d'aujourd'hui, l'auteur aborde les principales questions que l'on se pose sur cet animal.* »

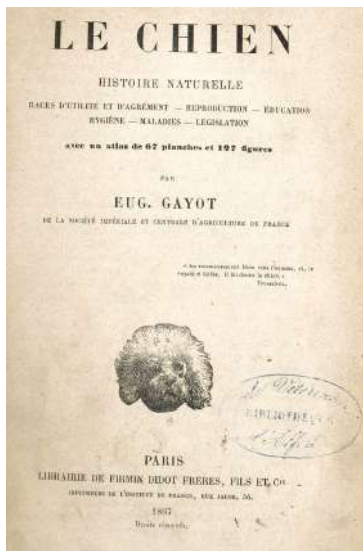
Publications anciennes retrouvées



La Bête en Gévaudan est une pièce de théâtre en français et en occitan, écrite et mise en scène par **Claude Alranc**, jouée par le **Théâtre de la Rampe** à partir de 1981 et mise en musique par Los de Sauveterre. J'ai trouvé le texte de cette pièce ainsi qu'un dépliant publicitaire la concernant.



Dans le livre « **Le chien, histoire naturelle** » d'**Eugène Gayot**, librairie de **Firmin Didot frères**, Paris 1867, il est écrit dans le chapitre « chien de montagne » : « *Ceux des Abruzzes sont d'un blanc pur, ils ont les formes plus légères et plus élégantes : leurs oreilles sont droites mais un peu cassées du bout. Les troupeaux italiens de la cam-*



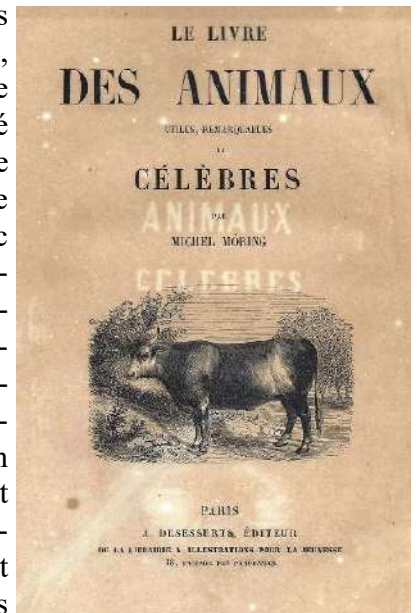
pagne de Rome ont toujours une nombreuse escorte de ces chiens. Ils furent employés en France pour la chasse du loup, par le chevalier Antoine, porte arquebuse de Louis XV, qui tua la terrible Bête du Gévaudan (De Noirmont). »

Après recherche de la source citée par Eugène Gayot, il s'avère

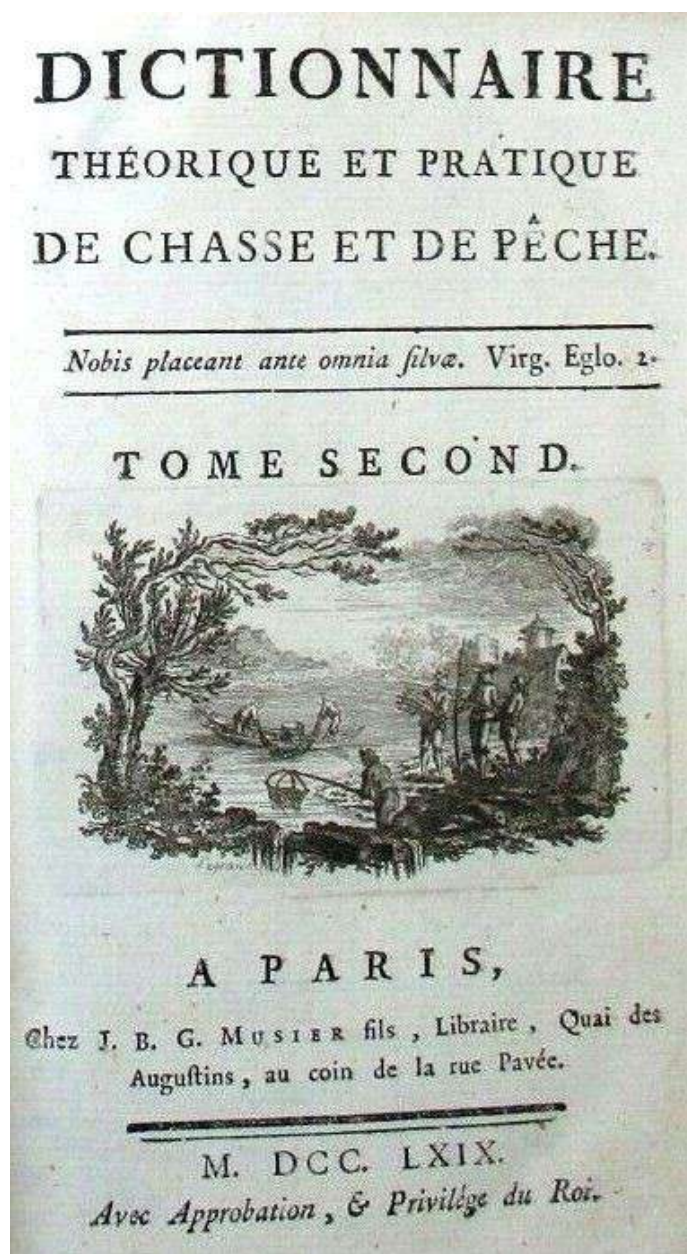
que le **baron Dunoyer de Noirmont** a publié « **Histoire de la chasse en France** » (imprimerie et librairie de **Mme Veuve Bouchard-Huzard**, Paris 1867) en 3 tomes. Dans le **tome 2** il évoque bien les chiens-loups des Abruzzes mais rien n'indique qu'ils furent amenés en Gévaudan : « *Sous Louis XV, le chevalier Antoine, ce fameux loupveter qui tua la Bête du Gévaudan, avait introduit dans l'équipage de la loupveterie des chiens d'une superbe espèce, qu'on peut voir admirablement peints dans un tableau d'Oudry, représentant la prise du grand loup de Versailles. Ces chiens, qui étaient venus du royaume de Naples, appartenaient à la fameuse race des chiens-loups des Abruzzes, mâtins énormes, au poil blanc et épais, marqué de fauve, aux oreilles demi-tombantes, à la queue en panache qu'ils portent recourbée sur le rein.* » Dans le **tome 3** il y a un texte assez long (8 pages) sur l'histoire de la Bête du Gévaudan, extraits : « ... Ce loup anthropophage, que sa taille extraordinaire et sa férocité firent prendre pendant longtemps pour un animal d'une espèce inconnue, ou pour une hyène échappée d'une ménagerie... L'hyène rayée, la seule espèce d'hyène qui eût encore été amenée vivante en Europe, est trop lâche pour oser jamais attaquer l'homme... En 1767 un loup énorme, digne successeur de la Bête du Gévaudan, jeta la terreur dans les montagnes de l'Auvergne. Il fut tué par un nommé Chastel dans une chasse dirigée par le marquis d'Apchier. » Le rapport Marin contenu dans le livre de De Lisle de Moncel est cité.



Le livre des animaux utiles, remarquables et célèbres est un ouvrage pour la jeunesse signé **Michel Möring**, il a été publié au 19^{ème} siècle (pas de date précise) à Paris par **A. Desesserts, éditeur**. Dans le chapitre consacré au loup, on trouve 10 pages sur la Bête du Gévaudan avec un récit de l'épisode de Portefaix comportant de nombreuses erreurs historiques. De magnifiques gravures en couleur ornent cet ouvrage et le combat de Portefaix est bien représenté. Ces gravures sont de **Louis Lassale** (Louis Simon Cabaillet, dit), peintre et illustrateur célèbre de l'époque, connu notamment pour ses scènes de genre représentant des enfants. Elles ont été imprimées par le lithographe **Pierre Louis Hyppolite Destouches**. L'illustration du combat de Portefaix figure également dans un livre de **Claude Arz** intitulé "Hauts lieux, croyances et légendes de la France mystérieuse" paru en 2006 chez Sélection du Reader's Digest.



Delisle de Sales est l'auteur du **Dictionnaire théorique et pratique de Chasse et de Pêche** publié à Paris en 1769 chez **J. B. G. Musier fils**. Ce dictionnaire en deux tomes décrit un certain nombre d'espèces animales et la façon de les capturer. Le tome second, au paragraphe de la hyène évoque assez longuement, sur 7 pages, la Bête du Gévaudan avec un résumé de l'affaire qui s'arrête,



comme souvent dans ces publications du dix-huitième siècle, à la mort du loup des Chazes. Les combats de Portefaix et de Jeanne Jouve sont rapportés. Extraits où l'on constate que l'auteur, visiblement peu spécialiste de certains animaux sauvages (rappelons que le loup possède 42 dents et la hyène 34 !), a hésité sur la nature de la Bête : « *Il y a quelques années on vit paroître dans le Gévaudan un loup monstrueux, connu sous le nom de hyène, qui fit les plus grand ravages dans cette contrée...Elle avoit quarante dents, ce qui feroit supposer que ce n'est pas un loup...car un loup n'en a que vingt-six...* » Ce livre s'est vendu sur un site d'enchères à un prix assez élevé mais il est aussi consultable gratuitement en ligne.

La Bête dans les médias

Magazines, revues, presse écrite

Les différents journaux locaux ont écrit à maintes reprises sur la Bête cette année, surtout en relatant les venues des diverses équipes de télévision dans la région (voir ci-dessous). La célèbre émission « Secrets d'histoire » animée par Stéphane Bern a particulièrement été évoquée.

L'Éveil de la Haute-Loire a publié fin 2020, en partenariat avec le musée des croyances populaires du Monastier-sur-Gazeille, une série d'articles « Dans l'univers des légendes locales ». Un a été consacré au **Mystère de la Bête du Gévaudan** avec une très belle illustration signée **Patrice Rey**. Le 28 juillet 2021, ce même journal a encore parlé de la Bête et de cet artiste plasticien en montrant, parmi les salles du musée, une série de tableaux et de sculptures qui racontent la première année des méfaits de la Bête en Gévaudan.



La revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes est publiée deux fois par an par la Société des lettres, sciences et arts de la Lozère. Le N° 50 du deuxième semestre 2020 a présenté un article de 26 pages signé **Jean-Paul Mazot** et intitulé « **Philippe et Dominique Kaepelin : tel père, tel fils** ». Le travail de Philippe Kaepelin sur la Bête y est évoqué, notamment la statue d'Auvers et l'illustration du livre d'Henri Pourrat. Le travail de Jean-Paul Mazot s'est prolongé dans le **numéro 51** (premier semestre 2021) de cette même revue avec une étude portant exclusivement sur Dominique Kaepelin, « la primauté du sacré ». Quant à **Pierre Clavel**, bestieux bien connu, il y a publié un article intitulé : « **Les bêtes anthropophages du Gévaudan, 1764-1767** ».



Espèces est une revue d'histoire naturelle publiée par l'association Kynos. Ce magazine est un trimestriel diffusé en kiosque, entièrement consacré aux sciences de la vie et de la terre. Dans le **numéro 38** (décembre 2020 à février 2021) on trouve un article de 8 pages signé **François-Louis Péliissier**, « **Bête du Gévaudan : la piste du loup italien** ». Éléments scientifiques à l'appui, l'auteur explore la possibilité que la Bête ait été un ou des loups transalpins. Voir aussi plus haut (rubrique précisions historiques) les remarques de cet auteur au sujet de la brochure de la ménagerie du jardin des plantes.



Vincent d'Almeida est un professeur de collège de l'Ain et comme il a des origines à Saugues, il ne pouvait pas ignorer l'histoire de la Bête et surtout ne pas en faire profiter ses élèves. Depuis plusieurs années il conduit donc une ou deux classes de découverte en Gévaudan pour étudier durant une semaine l'affaire de la Bête et la place des loups dans notre monde moderne (visites, balades, jeux de piste, veillées contées ... sont au programme). La revue de l'**Académie de la Dombes** a publié dans son N° 43 sous la plume de Vincent un article de 5 pages expliquant la démarche de ce projet qui malheureusement n'a pas pu avoir lieu en 2020 et 2021 mais qu'il compte bien réitérer en

2022 si la petite bête venue fin 2019 d'on ne sait où se calme enfin !

Le célèbre magazine **Géo** publie des hors séries, le numéro 34 « **La France des mystères** » présente un petit article consacré à la Bête.



Gérard Mende m'a signalé la revue « **Les années laser** » N° 289 de novembre 2021 qui comporte un dossier de 4 pages rédigé par **Bernard Achour** sur les légendes au cinéma, la Bête y a trouvé une petite place avec une évocation des films qui lui ont été consacrés !

Cinéma, Télés et radios

Cette année 2021 a été particulièrement riche au point de vue médiatisation de la Bête dans le paysage audiovisuel français. Nous nous en réjouissons !

Depuis le début de l'année 2021, le **journal de 13h de TF1** est présenté par **Marie-Sophie Lacarrau** qui a remplacé Jean-Pierre Pernaut. L'édition du mercredi **20 janvier 2021** a présenté un reportage de 4 mn 58 s sur la Bête du Gévaudan. On a pu y voir des interventions de Jean-Noël Brugeron, maire du Malzieu, d'Alexandre Manceau, guide conférencier à l'OT de Mende, de Paul de Las Cases (famille des propriétaires du château de la Baume) qui a présenté une de ses arquebuses (voir à ce sujet la gazette N° 21) et une lance ayant, d'après lui, servi à combattre la Bête. Il y a eu une intervention également de Sylvain Macchi responsable zootechnique au parc à loups du Gévaudan.



Une équipe de 3 personnes de l'émission « **Secrets d'Histoire** » présentée par **Stéphane Bern** est venue

tourner en Gévaudan au printemps 2021 avec différents intervenants et dans différents lieux. Pour ma part je me suis rendu aux Hubacs, à Notre Dame des Chazes, à Estours pour parler des faits s'étant déroulés en ces lieux, à Auvers pour l'attaque de Marie-Jeanne Vallet et au Malzieu pour une interview plus longue. L'émission a été diffusée pour la première fois sur France 3 le lundi 27 septembre 2021 à 21h et a eu, semble-t-il, une très bonne audience.



Chroniques d'en haut est, depuis 23 ans, une célèbre émission d'une trentaine de minutes animée par **Laurent Guillaume**. Elle est diffusée le dimanche à 12 h 50 sur **France 3 Auvergne Rhône Alpes** et aussi à diverses reprises sur France 3 nationale ainsi que sur TV 5 monde. Au début du mois de mai, une équipe de 7 personnes est venue en Haute-Loire pour un tournage sur le thème des gorges de l'Allier. J'ai, pour ce qui me concerne, participé au sujet de l'épisode du loup des Chazes. Ce sujet intitulé « **Gorges de l'Allier, un secret bien gardé...** » a été diffusé dimanche 24 octobre 2021.



Invitation au voyage est une émission de la chaîne **Arte** présentée par **Linda Lorin** et diffusée chaque jour de la semaine à 16 h 30 du lundi au vendredi. Autour de trois destinations, ce programme propose de découvrir différents lieux, proches ou lointains. En mai, une équipe dirigée par **Julie Samuel** est venue en Gévaudan pour réaliser un épisode sur la Bête avec des tournages sur Auvers et le Malzieu. La première diffusion de cette émission a eu lieu le jeudi **21 octobre après-midi**. Ce reportage est visible en replay sur le site d'Arte: <http://www.arte.tv/fr/videos/RC-014340/invitation-au-voyage/>

La carte aux trésors, émission présentée par **Cyril Féraud** a posé ses hélicoptères entre Cantal et Haute-Loire en septembre 2021. Une énigme était consacrée à la Bête du Gévaudan, du coup on a vu tourner les engins volants des équipes bleue et rouge du côté d'Auvers, Sauvages, le Mont Mouchet, ce qui devrait donner de belles images de la région car cette émission fait la part belle au patrimoine français. J'ai, pour ma part, donné une petite interview sur l'histoire de la Bête. Diffusion prévue en 2022 sur France 3.



Le site de presse de la BNF **retronews.fr** a diffusé à partir du 29 avril une émission sur le thème : **Séries Noires à la Une : au temps de la Bête du Gévaudan**. Deux intervenants spécialisés ont répondu aux questions sur la presse à l'époque de la Bête : Suzanne Dumouchel, spé-



cialiste de la presse littéraire au XVIII^{ème} siècle et autrice d'une thèse sur le sujet en 2012, responsable de la coopération internationale et coordinatrice de projets au CNRS, Jean-Marc Moriceau, professeur à l'université de Caen et membre de l'Institut Universitaire de France, spécialiste de l'histoire des sociétés rurales, du rapport des hommes avec le loup et de la Bête du Gévaudan. Cette émission est écoutable en podcast sur internet.

Expos, colloques, conférences, spectacles et dedicaces

Le musée des croyances populaires a été créé par Patrice Rey, un artiste plasticien. Il est basé, en grande partie, sur des collectages réalisés auprès de personnes très âgées, qui ont passé la totalité de leur vie sur les plateaux du Velay, dans des fermes isolées. Ces individus ont été interrogés à propos des contes, légendes, superstitions et autres histoires de revenants et de sorcellerie qu'ils entendaient lorsqu'ils étaient enfants. Ce musée est installé au Monastier-sur-Gazeille en Haute-Loire. En plus de visites guidées, il propose des conférences dont une intitulée « **La Bête du Gévaudan et autres bêtes dévorantes de France.** » *Des "sortes de loups" commirent de grands ravages parmi la population au cours de notre Histoire...*



Lien :

<https://www.museedes croyances populaires.com/>

Toujours **peu de conférences ou autres manifestations** autour de la Bête en cette année 2021 car l'autre petite bête, avec ses diverses mutations, continue de bloquer bien des projets ! À signaler cependant une causerie que j'ai faite à Mende en novembre dans le cadre du CERBB (Centre d'Études et de Recherches Benjamin Bardy).

**MUSÉE
DU GÉVAUDAN**

Conférence
& dédicace de
Jean-Marc MORICEAU

À l'occasion de
la réédition de son ouvrage

BÊTE DU GÉVAUDAN Mythe et réalités

Samedi 4 déc. 2021
à 15h

Au Théâtre
de Mende,
Place du Foirail

En partenariat avec
la librairie Chaptal
Gratuit

Réservation conseillée :
museepatrimoine@mende.fr
04 66 49 85 81



Autre conférence, celle qu'a donnée **Jean-Marc Moriceau** au théâtre de **Mende** le samedi 4 décembre 2021 à l'occasion de la réédition de son livre « **La Bête du Gévaudan, mythe et réalités** » (éditions Tallandier), conférence suivie d'une séance de dédicaces.

La Bête sur le net

Au loup ! Histoire de la Bête est un petit film documentaire réalisé en langue occitane, permettant ainsi de se faire une idée de la façon dont les anciens du Gévaudan parlaient à l'époque de la Bête. Cette vidéo d'animation en version occitane sous-titrée aussi en occitan a été réalisée en 2014 dans le cadre du projet e-Anem (application mobile de découverte du patrimoine occitan), financé par le FEDER en Languedoc-Roussillon.

À voir sur : <https://occitanica.eu>

National Geographic est un célèbre magazine mensuel publié par une société américaine depuis 1888. L'édition française existe depuis 1999. Cette revue prestigieuse est reconnue pour la qualité de son édition et de ses photographies. Les travaux de

certaines des meilleurs photojournalistes du monde ont été publiés dans ses pages. Il existe actuellement, en plus de l'édition papier, une version numérique. C'est dans cette dernière qu'est paru en octobre 2021 un article sur la Bête (qui m'a été signalé par Hélène Romain) sous la plume de **Juan José Sánchez Arreseigor** initialement diffusé sur le site [nationalgeographic.com](https://www.nationalgeographic.com) en langue anglaise. Cela est consultable sur :

<https://www.nationalgeographic.fr/histoire/la-bete-du-gevaudan-250-ans-plus-tard-le-mystere-reste-entier>

Au musée fantastique de la Bête

Le musée de Saugues a fonctionné normalement et dans le respect des règles sanitaires en vigueur au cours de cette saison 2021. Un pass'visites a été institué, donnant accès à différents lieux culturels du secteur : musée de la Bête du Gévaudan, musée de la laine, tour des Anglais, moulin au fil de l'eau (ou moulin de Couleau) sur la route d'Esplantas.

Pratique : le musée de la Bête du Gévaudan se situe au cœur de Saugues, au pied de la Tour des Anglais. Horaires : du 15 juin au 31 août, ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Du 1^{er} au 15 septembre tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30. Pour les visites en groupe, contactez Blandine Gires au 04.71.77.64.22, par mail à : macbet@wanadoo.fr ou sur : www.musee-bete-gevaudan.com.



À la maison de la Bête

L'exposition présentée en 2021 était consacrée aux autres bêtes dévorantes de France. La maison de la Bête a donc bien ouvert ses portes en cet été 2021



mais uniquement les week-ends car, par crainte de la reprise de l'épidémie de covid et d'une fermeture anticipée des lieux pu-

blics, l'accueil était assuré par les seuls bénévoles de l'association, accueil respectant au mieux les consignes sanitaires en vigueur et qui a dû s'interrompre début août lors de la mise en place du pass sanitaire trop compliqué et trop contraignant à mettre en place pour notre petite structure. Souhaitons que 2022 voit enfin arriver une disparition totale de cette minuscule bestiole, une normalisation de la situation et donc une réouverture complète de l'exposition qui sera dédiée aux écrits sur **la Bête dans les registres paroissiaux**. Une visite de la maison de la Bête s'impose pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la plus célèbre bête de France !



AUVERS
(Haute-Loire)

LA MAISON DE LA BÊTE
EXPOSITION 2022 :
LA BÊTE DU GÉVAUDAN DANS
LES REGISTRES PAROISSIAUX

OUVERTURE:

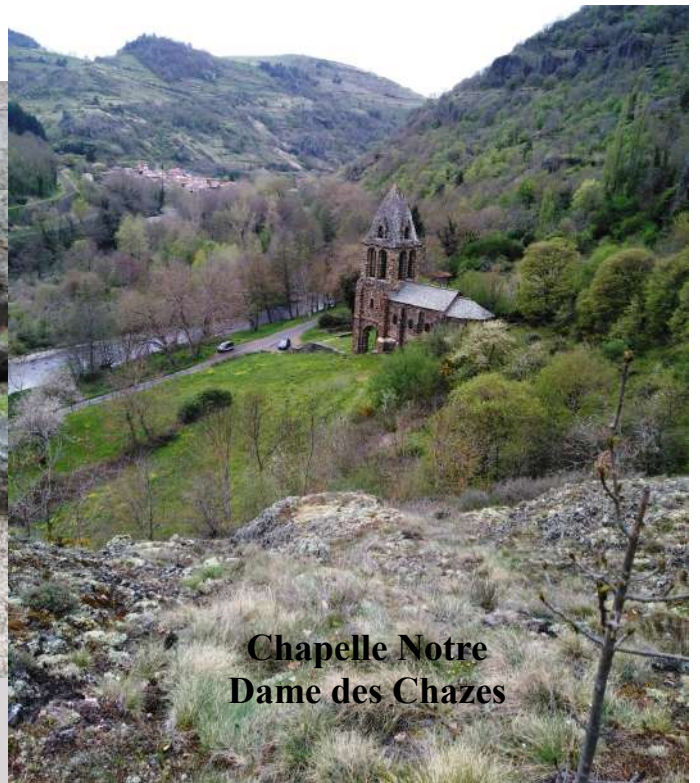
JUILLET / AOÛT 14H-18H (14H-19 H LE WEEK-END)
(Ou groupes sur R.V. au 06 17 89 76 92)

ENTRÉE:

ADULTES : 3 €
ENFANTS DE 6 À 15 ANS : 1 €
MOINS DE 6 ANS (accompagnés) : GRATUIT

UNE RÉALISATION DE L'ASSOCIATION
"AU PAYS DE LA BÊTE DU GÉVAUDAN"

Album photos



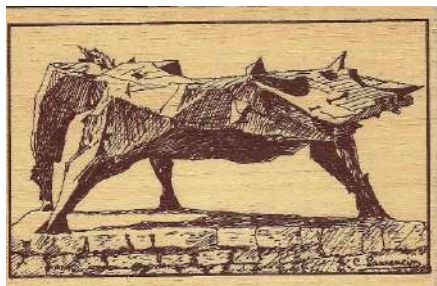
Chiner sur la Bête



Michel Levieux est un fervent chineur qui collectionne tout sur la Bête. En cette année 2021, avec le retour des brocantes et vide greniers, il a trouvé plusieurs objets : **des assiettes et une amphore** en terre cuite signées de **H. Constans** (céramiques du Gévaudan), **un pichet** non signé, **une série de fèves** de l'année 2021 de la boulangerie du viaduc à Mende.



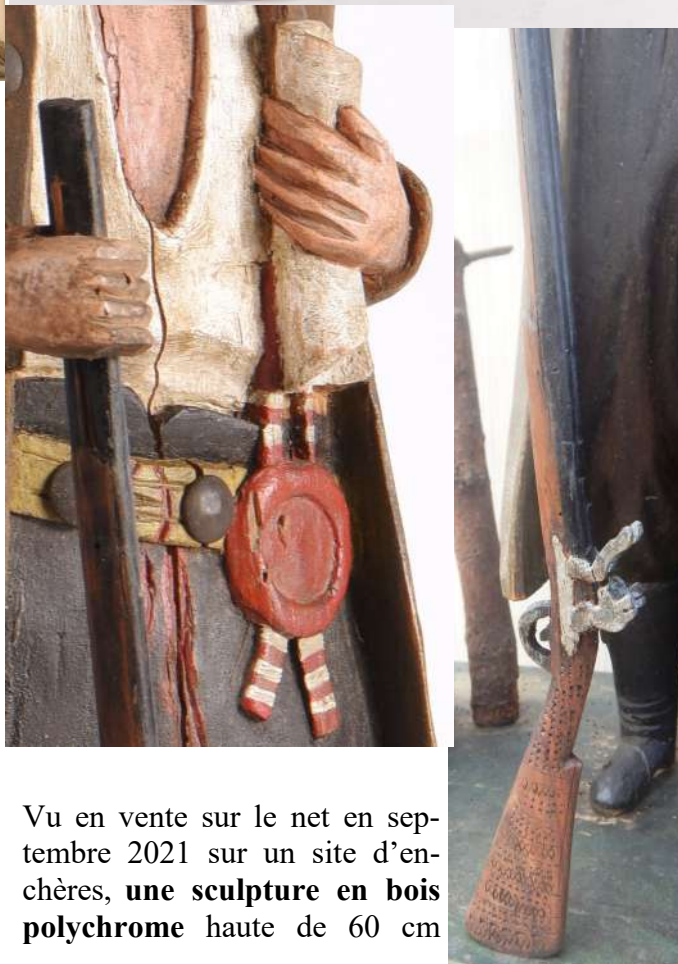
Chinées également **une carte postale** reproduisant une sérigraphie du peintre français **Hervé Di Rosa**



Ainsi que **2 cartes postales anciennes** dont une en bois représentant la statue de Marvejols.



Une statue
inconnue
à refait surface



Vu en vente sur le net en septembre 2021 sur un site d'enchères, **une sculpture en bois polychrome** haute de 60 cm

censée, d'après la description du commissaire pri-seur, représenter **Jean Chastel**, le célèbre tueur de la Bête du Gévaudan. Jean Chastel est debout, son fusil à la main droite et son chien est assis à ses côtés. Il tient un parchemin de la main gauche (le rapport Marin ?). Cette sculpture n'est pas signée et ne comporte pas de titre. Le fusil présente bien les mêmes gravures et les mêmes caractéristiques (double canon, système à silex mais pas de plaque sur la poignée) que celui que l'on connaît comme étant l'arme authentique qui a tué la Bête. Cette sculpture date apparemment du milieu du dix-neuvième siècle et a donc dû être réalisée par un connaisseur de ce fusil. Le lot, qui comprenait aussi une gravure de la Bête dans un cadre ancien, a été acquis par un bestieux passionné.



J'ai acheté sur internet, beaucoup plus modestement, **un ancien insigne scout** de très petite taille (1cm x 1cm) marqué Gévaudan et représentant la tête de la Bête.

Nécrologie

Claude Pannier était un passionné des bêtes dévorantes, il correspondait avec moi via internet et avait signé un petit article dans la gazette N° 21 sur la bête du Gâtinais. J'ai appris par hasard en fin d'année 2020 (après donc la publication de la gazette N° 21) qu'il avait quitté brutalement ce monde le 29 juin 2020 dans sa 58^{ème} année. Toutes nos condoléances à ceux pour qui il était cher.

Léon Bourrier était bien connu en Lozère où il avait exercé le métier d'instituteur à Serverette et à Meyrueis et c'est grâce à cette profession, disait-il qu'il avait découvert les grands poètes. Natif du Malzieu Forain, il vivait à Mende où il avait fondé une école de poésie (le centre d'études poétiques et littéraires de la Lozère dont il était le président). Il avait publié un quarantaine d'ouvrages en rimes (recueils et aussi chansons). Léon avait notamment sorti en 2000 « **La Bête du Gé-**



vaudan en vers et pour tous » aux éditions « Les presses littéraires ». Il était largement reconnu dans le milieu de la poésie car lauréat du prix Paul Valéry et du Grand Prix de l'Académie des Poètes classiques de France. L'ancien instituteur retrouvait aussi de vieux réflexes professionnels, pour animer chaque mois d'août au Malzieu, pour la journée de la Bête, **la fameuse dictée** publiée plusieurs fois dans la gazette. Léon avait 87 ans, il est décédé le 18 janvier 2021, 4 jours après son épouse, tous les deux victimes de la Covid-19. On se souviendra d'un homme affable, discret, cultivé, ouvert d'esprit et d'une grande gentillesse. Toutes nos condoléances à ses proches.

Nous avons appris en ce début janvier 2021 la disparition de **Roger Lagrave**, cet érudit cévenol qui a tant œuvré pour la connaissance de sa région était dans sa 98^{ème} année. Il avait débuté une carrière d'instituteur en Algérie, puis au Cameroun où il avait créé un centre d'art. De retour en France dans les années 1970, avec sa famille de trois enfants, il s'installe en Lozère où il va dès le début s'impliquer dans la création du Parc National des Cévennes. Il sera alors détaché comme animateur socioculturel auprès du parc à Florac.



C'est lors de ses missions qu'il a sillonné toutes les routes des Cévennes, qu'il disait connaître comme sa poche. Parvenu à la retraite, il y a plus de 40 ans, Roger Lagrave a eu à cœur de continuer à transmettre au plus grand nombre les richesses de sa région. Depuis son domicile de La Salle-Prunet, il a alors créé **les éditions Gévaudan-Cévennes**, publiant en grand nombre revues, livres, ouvrages divers tous écrits par lui et qui traitent de l'histoire, de la géographie, de la géologie, des contes et légendes de la Lozère et du Gévaudan et qu'il vendait (à petits prix) sur les différents salons littéraires de la région, par correspondance ou dans les librairies lozériennes. La Bête n'a bien

entendu pas échappé à ce conteur / historien qui a édité une bonne douzaine de petits livres sur le sujet avec une théorie bien à lui. Roger Lagrave a reçu le grand prix 2017 de la société des lettres, sciences et arts de la Lozère. C'est un passeur de savoir, un érudit, une grande figure cévenole toute en discrétion qui nous a quittés. Nos plus sincères condoléances à ses proches ainsi qu'à ses nombreux amis et nous rappelons à notre souvenir son épouse Marie décédée en 2017.

Alain Parbeau, qui connaissait bien Roger, a tenu à lui rendre hommage :

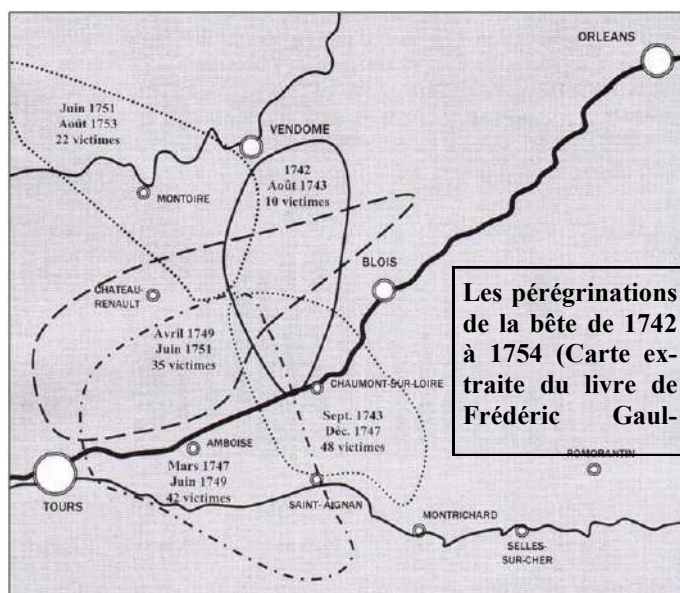
Ce six janvier 2021, Roger Lagrave s'en est allé dans sa 98^{ème} année. Cet ancien enseignant en terre d'Afrique, avait toujours avec sa fidèle compagne Marie, cherché à semer les graines d'un avenir meilleur pour les enfants de ce continent. Historien, poète et conteur cévenol, il nous enchantait par ses récits et publications passionnées, inspiré par ses chères Cévennes, mêlant « Histoire et histoires ». C'était aussi un jardinier chercheur bio avant l'heure, respectant la nature, écoutant les abeilles, produisant de magnifiques fruits et légumes. Mais il avait également la « main verte », pour cultiver l'amitié, la fidélité, et l'amour entre les êtres. Intéressé entre autres par la Bête du Gévaudan et l'histoire des Camisards, il m'avait contacté pour certains détails. De ces rencontres étaient nés une amitié solide et un échange d'idées passionnant. Roger, tu as rejoint ta compagne Marie, guidé par l'étoile des mages de l'épiphanie. Que le ciel vous soit un nouveau jardin où vous pourrez cultiver l'amour de tous, la poésie, lien de l'âme entre les êtres, et veiller sur ceux qui vous apprécient.

Des faits peu connus

Philippe Vedel est un passionné d'histoire et de la Bête en particulier, il a déjà publié plusieurs textes dans la gazette, il nous présente ici une réflexion sur le cas de la bête qui sévit dans le Val de Loire une dizaine d'années avant sa célèbre consœur gévaudanaise.

Bête du Gévaudan... Et bêtes d'ailleurs.

On a beaucoup écrit sur les méfaits de la Bête du Gévaudan mais il est bon de rappeler que d'autres bêtes sont responsables de massacres identiques tout aussi horribles perpétrés dans d'autres régions françaises sous le règne de Louis XV. Des événements similaires se sont produits avant les massacres en Gévaudan, notamment ceux qui sont arrivés dans le Val de Loire de 1742 à 1754. Bien que les événements qui se soient produits dans cette autre région soient connus, ils n'ont pas été médiatisés. L'histoire de la bête du Val de Loire est passée sous silence ou presque par les historiens. On trouve des évocations succinctes des massacres en Val de Loire chez quelques auteurs. Pourtant, il me semble important de s'intéresser à cette autre affaire et de la rapprocher de celle du Gévaudan. Le comparatif amène des réflexions et nous apporte des éclaircissements sur ces événements car pour les deux affaires, on a des écrits sérieux sur le sujet avec des faits et des chiffres fiables par rapport aux différents documents d'époque. Dans son très intéressant et instructif livre « La Bête du Val de Loire 1742-1754 » édité en 2007 (Nouvelles éditions Sutton), Frédéric Gaultier retrace les événements survenus dans cette région avec, comme il le précise, des attaques concentrées dans un carré de 120 kilomètres de côté compris entre Tours, Blois, Vendôme, Montoire et Montrichard soit la superficie approximative de deux départements actuels. Son ouvrage a été cité par quelques auteurs. On le retrouve mentionné dans les gazettes N°9 de 2008 et N°16 de 2015 avec un extrait d'un document d'époque.



Frédéric Gaultier a écrit que la bête du Val de Loire a fait plus de victimes que celle du Gévaudan. Il nous précise qu'entre 1742 et 1754, il y eut 157 attaques dont 147 mortelles en comparaison des quelques 80 victimes du Gévaudan. Il pense que le nombre de morts a pu être supérieur à 200. Il nous rappelle qu'une autre bête dévorante qui a sévi dans l'est de la Touraine en 1693 et 1694 serait responsable d'au moins 135 morts.

La médiatisation de la Bête du Gévaudan a fait que le nombre des victimes s'est envolé et l'on a pu lire dans certains écrits que cette bête avait fait plus de cent victimes. Bernard Soulier, dans son livre édité en 2016 « Sur les traces de la Bête du Gévaudan et de ses victimes » (éditions du Signe), revient sur la chronologie des faits en Gévaudan entre juillet 1764 et juin 1767. L'inventaire qu'il nous livre après une étude sérieuse et complète des différents documents connus lui permet de valider le nombre de 78 victimes. Bien sûr, comme le souligne Bernard Soulier et comme l'a écrit l'abbé Pourcher avant lui, on ne connaîtra jamais le nombre exact de victimes du fait que certaines n'ont sans doute jamais été signalées ou qu'aucun document de l'époque ne les a mentionnées.

À une dizaine d'années d'intervalle, on retrouve donc les mêmes événements qui se sont produits dans ces deux régions de France. En Val de Loire et en Gévaudan on relève les mêmes constatations sur la nature et le comportement des bêtes dévorantes et les mêmes mesures prises pour lutter contre elles :

- Même mise en cause du loup ou d'un animal ressemblant fortement au loup.

- Même comportement de la bête ou des bêtes féroces. Même si on parle de "La bête", il est acquis avec les témoignages dans les deux régions que plusieurs animaux ont sévi. À part de très rares fois où deux animaux ont été aperçus, dans chaque attaque une seule bête était en cause.

- Même population attaquée, principalement les femmes et surtout les enfants en garde des troupeaux.

- Même système de primes octroyées aux chasseurs et aux piégeurs pour les loups tués.

- Mêmes interventions des autorités avec l'envoi de troupes pour chasser la bête. Pour le Val de Loire, c'est un détachement de la louterie royale qui est intervenu.

- Mêmes échecs ou résultats médiocres des battues organisées avec pourtant des conditions climatiques et topographiques bien plus favorables

en Val de Loire qu'en Gévaudan.

-Pour l'église, et comme en Gévaudan, les bêtes dévorantes sévissant en Val de Loire sont un châtiment de Dieu.

Concernant l'animal ou les animaux mis en cause dans les attaques en Gévaudan, l'imagination est débordante pour en définir leur nature et en connaître la provenance. Certains auteurs ont désigné une foule de coupables parmi les animaux connus, de nos contrées ou plus exotiques (ours, hyène, singe, fauves divers, glouton, thylacine ou loup de Tasmanie...). Mais aussi des animaux préhistoriques réapparus en pleine forme et même, pourquoi pas, des animaux débarqués d'une planète lointaine, sans oublier les divers complots associant animaux et hommes...

Dans le Val de Loire, c'est le loup qui est presque exclusivement désigné comme le responsable des massacres. Dans cette région, les témoignages d'époque citent quelquefois le loup-cervier. Le loup-cervier est en réalité l'ancien nom utilisé pour désigner le lynx. Au moyen-âge, le loup-cervier était toujours assimilé au loup. Magné de Marolles dans son livre "La chasse au fusil" de 1788 nous précise que l'épithète de cervier désignait des animaux s'attaquant aux cerfs, chevreuils et surtout aux faons. La morphologie du lynx est bien différente de celle du loup et les deux ne peuvent pas être confondus. Le poids du lynx est compris entre 10 et 30 Kgs. Animal très craintif, il ne s'attaque jamais à l'homme. Solitaire et extrêmement discret, il s'observe très rarement dans son milieu naturel. Il restait peu présent en France à l'époque des événements et l'on n'était même pas sûr de sa présence en Val de Loire. Que ce soit dans le Val de Loire ou en Gévaudan, l'animal mis en cause est bien le loup même si certains témoignages évoquent un loup différent de ceux implantés dans ces régions. Le fait que l'animal agisse avec plus de sauvagerie en s'attaquant de manière inhabituelle aux humains et qu'il y ait des différences d'aspect notamment dans la couleur du pelage peut accréditer la thèse d'un animal différent du loup. Les animaux abattus et examinés étaient bien décrits comme des loups en Val de Loire comme en Gévaudan. Un autre aspect à rajouter à la terreur éprouvée par les habitants pensant avoir affaire à un animal inconnu était le fait que la bête venait roder autour des habitations et qu'elle avait beaucoup moins peur des hommes ce qui n'était pas un comportement habituel des loups de ces contrées. On retrouve ce même comportement avec les bêtes en Gévaudan.

Pour le Val de Loire, dans les relations sur les attaques, on retient entre autres : "une fillette de huit ans attaquée au milieu d'une procession de village..., un enfant pris à la porte de la maison des parents..."

Pour évoquer la nature de la bête, parmi les témoignages sur les événements du Val de Loire, on relève : "La bête est un loup différent de ceux du pays..., bête accoutumée à la chair humaine..., loups carnassiers..., deux loups..., les bêtes prises dans les pièges sont des loups..., la bête serait-elle une louve ?..., une bête sera tuée lors d'une battue et présentée "en forme de loup", dans ses entrailles de la chair humaine... En Val de Loire comme en Gévaudan, l'hypothèse de plusieurs loups ou d'une meute de loups dévorants est évoquée. Au vu du nombre des attaques dans les deux régions et dans certains cas des distances entre deux attaques, cette hypothèse est devenue une quasi-certitude. La prise en compte des différents témoignages de l'époque sur les massacres en Val de Loire permet de penser que les bêtes dévorantes de cette région étaient soit des loups implantés dans la région ou venus d'ailleurs, soit des hybrides de chiens et de loups.

La différence entre les loups présents en France bien connus par les habitants des différentes régions et les bêtes désignées comme dévorantes était bien sûr les attaques sur les humains. On a dit, principalement en Gévaudan, que les bêtes responsables des massacres ne s'attaquaient qu'aux humains et dédaignaient le bétail. Dans le Val de Loire, les témoignages évoquent aussi des attaques sur le bétail et les ovins en particulier. Il en était de même sans doute en Gévaudan. Dans le Gévaudan, on a évoqué le fait que l'on avait affaire peut-être à des loups enragés. Pour le Val de Loire, avec les témoignages d'époque, Frédéric Gaultier écrit qu'au début de l'année 1750, des loups enragés ont fait leur apparition dans la région de Montreuil-Bellay et dans la forêt de Loches. Ces loups enragés ont parfaitement été identifiés par les habitants et les autorités et différenciés des autres loups ou bêtes s'attaquant à la population.

Si on retient le loup comme coupable, il n'est pas besoin qu'il ait aiguisé ses appétits de chair humaine en dévorant les cadavres des soldats tués au cours des guerres pour s'être attaqué aux êtres humains dans les différentes régions de France. Pour les régions du Val de Loire et du Gévaudan en particulier, il est précisé dans de nombreux écrits d'époque que la population de loups était très impor-

tante au moment des événements. C'est une réalité qui n'est pas souvent évoquée. Une surpopulation de ces loups peut expliquer un dérèglement dans leur comportement et une augmentation de leur agressivité liée à une plus grande difficulté de s'alimenter. Cela pourrait expliquer la témérité de ces loups à s'attaquer aux humains et ce, jusqu'à la porte de leurs maisons. Une louve alimentant ses louveteaux avec de la chair humaine peut aussi les accoutumer à ce régime alimentaire. Si les animaux mis en cause ont eu, eux ou leurs géniteurs, des contacts avec les hommes (loups en partie apprivoisés, croisements chien avec loup), les attaques contre l'homme pourraient aussi s'expliquer par le fait que ces animaux n'avaient plus autant de crainte envers les êtres humains.

Le loup, comme d'autres animaux sauvages a une grande faculté d'adaptation pour survivre. Les animaux sauvages sont guidés par leur instinct et sont aidés par une parfaite connaissance du milieu naturel dans lequel ils vivent. D'une manière générale, le premier réflexe d'un animal sauvage rencontrant un être humain est de fuir mais si un déséquilibre intervient, il peut être désorienté et fortement perturbé dans son comportement et ne pas hésiter à s'en prendre à l'homme. Bien souvent ce déséquilibre a une cause humaine. En dehors des animaux sauvages, on connaît le comportement de certains chiens qui deviennent agressifs et meurtriers même envers leur propre maître. Ces modifications de comportement se rencontrent actuellement avec le gibier qui voit son territoire diminuer et qui se rapproche de plus en plus des habitations principalement pour se nourrir. Dans certaines régions du globe, ces animaux créent des désordres dans les cultures et les troupeaux d'élevage jusqu'à s'attaquer à l'homme. C'est le cas en Afrique, en Asie avec les éléphants, les tigres ou les lions. Ces modifications de comportement d'animaux sauvages se manifestent aussi par rapport à d'autres animaux qu'ils ne connaissent pas ou et qui évoluent dans un milieu qui ne leur est pas habituel.

À ce titre, j'ai retrouvé un article de la gazette de France (numéro 57 de l'année 1764), qui illustre mon propos avec l'exemple d'un comportement inhabituel d'un animal sauvage, un tigre, face à un autre animal, un cerf de la forêt de Windsor en Angleterre.



De Londres, le 10 Juillet 1764.

Il y a quelque temps qu'un Vaisseau de la Compagnie des Indes rapporta plusieurs animaux de l'Inde, & entr'autres deux tigres destinés pour le Duc de Cumberland. Ce Prince voulant connoître la maniere dont ces animaux chassent leur proie, fit lâcher, le 30 Juin dernier, un des tigres, dans une partie de la forêt de Windsor, où l'on avoit formé une enceinte avec des toiles. On y fit entrer un cerf; le tigre courut aussi-tôt sur lui & voulut le saisir par le flanc; mais le cerf se défendit si bien de ses bois qu'il l'obligea de reculer. Le tigre revint & essaya de prendre le cerf au cou; il fut repoussé avec la même vigueur; enfin à la troisième attaque, le cerf le jeta fort loin d'un coup de son bois & se mit à le poursuivre; le tigre alors abandonna la partie & se sauva dans la forêt. Il se réfugia sous les toiles parmi un troupeau de daims, & en attrapa un qu'il tua sur le champ. Pendant qu'il en suçoit le sang, deux Indiens chargés de le garder lui jetterent sur la tête une espee de coëffe, & s'étant ainsi rendus maîtres de cet animal ils l'enchaînerent, & après lui avoir fait manger le reste du daim, l'emmuselerent & le reconduisirent dans sa loge. Le Duc de Cumberland a donné la liberté au cerf qui s'étoit si vaillamment défendu, après lui avoir fait mettre au cou un très-large collier d'argent sur lequel on a gravé l'aventure du combat.

On aurait pu penser que le combat, semble t-il inégal, aurait tourné à l'avantage du tigre mais c'est le cerf qui a vaincu le tigre et l'a mis en fuite. Pourtant, le tigre s'attaque à de très grosses proies dans son milieu naturel en Inde (le gaur, bœuf sauvage qui peut atteindre 900 kg, le buffle d'eau, le cerf de l'Inde). Un fauve puissant comme le tigre évoluant dans son environnement habituel n'aurait pas été tenu en échec et même mis en fuite par un animal comme le cerf.

Philippe Vedel, juin 2021.

Divers

En été 2021, un jeu de piste sur les traces de la Bête a été organisé à la Clauze (Grèzes) par le gîte de la Coustette. Les recettes de cette activité ont été reversées à l'association Lou et Éléna. Ce sont deux sœurs jumelles de Saugues nées le 11 juin 2020. Elles sont atteintes d'une leucémie aiguë lymphoblastique de type B diagnostiquée à l'âge de 4 mois et leurs vies actuelles sont donc assez compliquées pour elles et leurs parents. L'association Lou et Éléna, permet à Marion et Grégory les parents des fillettes, de subvenir à leurs besoins quotidiens, suite aux pertes financières causées par la perte de leurs emplois respectifs pendant une période indéterminée, mais également de rester auprès de leurs enfants qui sont souvent hospitalisées au CHU de Clermont-Ferrand à 120 km de leur domicile.

Lien pour faire un don (qui ouvre droit à une réduction fiscale) :

<https://www.helloasso.com/associations/lou-et-elena/formulaires/1>

Merci pour elles !

Vu au **Malzieu** (48) dans le musée des Ursulines, **un blason** avec la tête de la Bête.



La bête en bois qui dominait Saugues avait été réalisée par **Jean-Pierre Coniasse** (les tronçonneurs du Gévaudan). Elle a été enlevée en ce début d'année car, avec les intempéries de la région, elle se détériorait et présentait donc une menace pour ses visiteurs. Rappelons que c'était la deuxième statue en bois à cet emplacement, une première, après une greffe de pattes, avait perdu sa queue et avait dû être elle aussi ôtée (voir gazette N° 10). Aura-t-elle encore une remplaçante ?



Lu dans la presse au printemps 2021 qu'à **Chanaileilles** on se prépare à promouvoir la Bête ! Depuis quelques années, Alain Chateaufort, le maire du lieu, a dans l'idée de monter **un spectacle** itinérant à travers les communes du Gévaudan qui ferait revivre le Haut Gévaudan du 18^{ème} siècle. Il serait mis en scène par des professionnels alors que les acteurs en seraient des bénévoles mais l'idée **Gévaudan spectacle** n'a pas pris en Haute-Loire. Ce sera finalement en Lozère dès 2022 que le projet verra le jour. D'autres projets accompagnent aussi cette idée comme la **création d'un drapeau** du « Haut Gévaudan » qui a été réalisé en mai 2021, **des produits dérivés** devraient être créés (T-Shirts, casquettes, polos, ponchos de pluie, autocollants pour les lunettes arrière de voiture...), réalisées également la mise en place de **totems informatifs** à l'entrée des villages de la commune, la création d'un site internet, la réalisation de pastilles vidéo... Le célèbre **plan de chasse** (conservé aux archives nationales) a aussi été représenté sur

un panneau au sommet du Truc de la Garde (montagne à côté de Chanaileilles). Bref, de quoi faire revivre la Bête au pays de Portefaix !



Voici **un sonnet** écrit par un passionné de l'affaire de la Bête depuis qu'enfant il a vu un téléfilm (celui réalisé par Yves André Hubert et diffusé le 3 octobre 1967 dans le cadre de l'émission de Michel Subiel « Le tribunal de l'impossible »)

Cauchemar

Bête étrange, qui étais-tu ?
Pourquoi cet horrible carnage
Qu'on se raconte d'âge en âge
Quand tous les aïeux se sont tus ?

Quel souffle retors et têtue
Animant ta course sauvage
Mit les plus fins limiers en nage
Au fond de ce pays tortu

Qu'on nommait alors Gévaudan ?
Gouffre avide aux énormes dents,
Ta gueule immense jamais lasse

À travers le bois de nos nuits
Poursuit un pauvre enfant qui fuit
Deux yeux de flamme où mord la glace.

Thierry Couture
Jeudi 16 septembre 2021

Trois musiciens entourent et accompagnent le chanteur **Thomas Dunan**. C'est sous le nom de « **Les Coudées Franches** » qu'ils se produisent. Leur style musical se nomme le Folk Fait Main, un mélange de musique traditionnelle et savante, chansons, airs irlandais, rythmes québécois ou country, ballades françaises, rock des 60's et 70's. Ils ont créé une **complainte de la Bête** écoutable sur youtube.

Lu dans le journal « **L'Auvergnat de Paris** » du 4 janvier 1947 ce qui doit très certainement être un épisode de ce que l'on a nommé à l'époque « **la bête du Cézallier** ». Entre 1946 et 1951 a eu lieu une série d'attaques sur des troupeaux dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Haute-Loire (aucune victime humaine mais beaucoup de peurs). Les soupçons se sont d'abord portés sur une lionne échappée d'une ménagerie de Limoges et qui fut tuée en 1947 par des gendarmes près de Saint-Germain-du-Teil (Lozère) mais l'épilogue de cette affaire a eu lieu en 1951 avec l'abattage d'un grand loup près de Grandrieu (Lozère).

Texte de l'article :

« La Besseyre-Saint-Mary – Au retour de la messe de Noël, de nombreux habitants des villages de Hontès-Haut et de Hontès-Bas ont rencontré un fauve énorme qui, dans un village de la commune du Malzieu-Forain, a emporté un mouton vivant sur un parcours de 50 mètres sans le laisser toucher terre. Dans un autre village des Duc il a attaqué deux bœufs que le propriétaire menait à l'abreuvoir. Je m'adresse aux pouvoirs publics afin qu'ils organisent des battues aux endroits où est signalé le fauve qui, faute d'animaux, va s'attaquer à l'homme. Je demande au ministre de l'Intérieur de prendre des mesures très sévères pour nous débarrasser de ce carnassier qui, l'été prochain, sera encore là pour semer la terreur parmi les garde-troupeaux. Au temps de Louis XV, la « Bête du Gévaudan » semait ainsi la terreur dans les mêmes parages ; mais le Roi de France envoya des soldats pour débarrasser le pays du monstre. Qu'attend-on aujourd'hui pour débarrasser l'Auvergne de ce fléau ? »



Ils ont participé bénévolement à cette gazette.

- Rassemblement de la documentation : Jean Richard et Bernard Soulier.
- Textes : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés).
- Relecture des textes : Guy Crouzet.
- Numérisation et mise en page : Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette sur internet : Phil Barnson, Aurélien Bonnal et Bernard Soulier.
- Illustrations choisies par Bernard Soulier.
- Photos Bernard Soulier.
- Première de couverture version papier : Dessin de Pierre Yves Roulin (avec son aimable autorisation).
- ISSN 2428-6451
- Dépôt légal à parution.
- Téléchargement gratuit sur :

http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html

Et sur :

<https://bete-du-gevaudan.alwaysdata.net/>

Contributions

Dans la dernière gazette, **Guy Crouzet** avait commencé à évoquer le mandement avec un texte intitulé « Une jeunesse vraiment dévoyée ? » Il continue cette année sa réflexion sur ce célèbre écrit de l'évêque de Mende.

L'impitoyable mandement

À peu près tout a été dit au sujet de la Bête du Gévaudan. J'y ai pris ma part... Une question, peu abordée, et qui demeurera sans doute sans réponse, me taquine cependant l'esprit : comment a été compris et transmis aux paroissiens du diocèse de Mende le célèbre mandement de leur évêque Mgr de Choiseul-Beaupré, daté du 31 décembre 1764 ? Je ne suis pas des plus qualifiés pour en faire l'exégèse, mais ce texte me semble constitué de deux parties : l'une, la première, s'adressant d'évidence aux curés des diverses paroisses (il y est fait référence en effet, depuis le roi David et Moïse, aux « divines écritures », puis à Saint Augustin, théologien, philosophe et Père de l'église ; autant de textes peu accessibles aux profanes, et encore moins aux illettrés...). La seconde partie, destinée sans doute à être lue en chaire, et surtout changeant de registre : « *Pères et mères qui avaient la douleur de voir vos enfants égorgés par ce mons-*

tre... souffrez que nous vous demandions ici compte de la manière dont vous les élevez ».

Quoi qu'il en soit, les prêtres ont dû être placés devant un fichu dilemme au moment d'inviter leurs ouailles à prendre part à des « prières publiques » pour demander à Dieu la destruction de la « cruelle Bête » envoyée par lui les punir de mal éduquer leurs enfants : des « éléments de langage » très en vogue de nos jours (le plus souvent pour enfumer le client et lui faire mieux avaler la pilule) leur auraient sans doute rendu un fier service ! Mais l'évêque ne les aurait pas utilisés, bien décidé qu'il était à administrer une volée de bois vert à ses brebis...

Passons ! Qu'est-il donc advenu du mandement ? Comment obéir à sa hiérarchie tout en ménageant des paroissiens que l'on côtoie journellement ?

Au début de son propos, le prélat s'était fixé des limites, des garde-fous (si j'ose dire) : *« À Dieu ne plaise que nous voulions aigrir des maux qui nous déchirent les entrailles. Que ne pouvons-nous les adoucir, essuyer vos larmes et vous donner la consolation dont vous avez besoin »*. C'est beau ! Mais très vite sa plume va déraiper ; et les reproches adressés aux parents n'auront rien de tendre, ni de consolateur ! Bien au contraire.

C'est évident, l'évêque veut frapper un grand coup pour tenter de remettre ses ouailles dans le droit chemin car leur progéniture est en perdition : *« Quelle dissolution et quel dérèglement dans la jeunesse de nos jours ! La malice et la corruption se manifestent dans les enfans avant qu'ils aient atteint l'âge qui peut les en faire soupçonner »*. Mais était-ce la bonne occasion ? Sans doute pas. Et de plus on ne console pas quelqu'un dans la peine, ou la redoutant, en l'accablant un peu plus, et publiquement. Nous pouvons dès lors imaginer que le mandement a pu créer un surcroît d'angoisse, de peur, de fatalisme pour tous avec, pour les familles ayant perdu un enfant tué par la Bête, le supplément de la culpabilité et de la honte. Autant d'éléments déstabilisateurs et malvenus. **Mais de tout cela qu'en savons-nous ?** Il est regrettable de ne trouver aucune mention susceptible de nous éclairer, aussi bien dans les registres paroissiaux (il faut obéir à l'évêque, et se taire), que chez l'abbé Pourcher dans son ouvrage sur la Bête. Peut-être existe-t-il des correspondances privées d'époque contenant quelques éléments de réponse, mais comment les localiser ? Je serais heureux d'en prendre connaissance !

Guy Crouzet

Éric Thibaud est un bestieux bien connu, notamment pour son implication dans l'histoire de la vie de Marie-Jeanne Vallet. Il a déjà publié un article sur ce sujet dans la gazette N° 19 de décembre 2018. Après de longues années de recherches, il nous livre ici ses dernières trouvailles. Précisons bien que les démêlés judiciaires postérieurs de la « pucelle du Gévaudan » n'occultent en rien son acte courageux du 11 août 1765, sa mémoire mérite toujours autant d'être honorée (ce que fait la statue d'Auvers depuis 1995).

Origines et derniers éléments sur la vie de Marie-Jeanne Vallet, « la Pucelle du Gévaudan ». La vie d'une famille paysanne au temps de la Bête.

Malgré les diverses orthographes du patronyme et d'après le travail de généalogistes sur les actes notariés, cette famille Vallès vivait avant 1600 dans la paroisse de Sainte-Hélène à l'est de Mende. Cette paroisse au bord des montagnes des Cévennes est traversée par le Lot. Guillaume Vallès, le grand-père de Marie-Jeanne Vallès, laboureur et originaire de la paroisse d'Arzenc de Randon, se marie en 1701 avec Agnès Sollier du bourg de Paulhac distant de 60 km. Pour nous imaginer la position sociale de la famille il faut savoir que nous trouvons en 1557 un notaire au Cheylard-l'Évêque dont descendent les Vallès ainsi que plusieurs métayers ou marchands.

L'acte de baptême de Marie-Jeanne Vallet reste introuvable. La perte de cet acte peut s'expliquer par la mauvaise tenue des registres de Paulhac par le curé Vye. Dans un souci d'économie de papier le curé ne respectait pas forcément la chronologie des actes. Il est également possible que des feuilles non reliées au registre aient été perdues. À tel point que des années plus tard, le curé Dumont compléta le registre de 1755 avec un acte manquant.

Marie-Jeanne s'est rendue célèbre par son combat contre la Bête le 11 août 1765. Dans un procès-verbal concernant les interrogatoires rédigés par François Antoine porte arquebuse du Roi, Marie-Jeanne dit avoir alors 19 à 20 ans et sa sœur cadette Thérèse 16 à 17 ans. Dans les registres, Marie-Thérèse Valès née le 14 novembre 1749, a 16 ans fin 1765 ; l'acte de baptême corrobore le fait qu'elle est bien Thérèse Vallet, sœur cadette de Marie-Jeanne présente dans le rapport de l'attaque

de la Bête. Sous serment Marie-Jeanne a toujours déclaré être née à Paulhac, elle serait donc née entre 1745 et 1746, fille de Jean-Antoine Valès et Marie Laurens de Paulhac. (Pour l'acte de baptême de Marie-Thérèse : voir Gazette 19).

Pour les parents de Marie-Jeanne, Jean-Antoine et Marie Laurent, les impositions indiquent que Jean-Antoine, journalier, habitait avec sa famille le chef-lieu de Paulhac lors des baptêmes de Marie en 1738, d'Hugues en 1741 et de Guillaume en mai 1744. Pour Marie-Jeanne on ne sait pas. Mais au printemps 1746 Jean-Antoine Vallet devient locataire à Dièges « rentier d'un important domaine » appartenant à Jean Baptiste Tuffier sieur de Fontaubettes, bourgeois du Malzieu, domaine faisant partie des terres de la commanderie Gap-Francès de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. En 1749 Marie-Thérèse de Moré, l'épouse de Jean Baptiste Tuffier, sera même la marraine de Thérèse Vallet, puis naîtront sur le domaine Marie-Anne en 1754 et Jean-Antoine fils dit « Le Rouge » en 1757. Jean Baptiste Tuffier renouvellera le bail du domaine en 1761 pour 9 ans et pour le prix de 144 livres annuelles. À la mort de Jean Baptiste Tuffier en 1767, celui-ci payait depuis 30 ans la censive du domaine à la commanderie Gap-Francès. Cette commanderie, installée à Paulhac en 1436, avait encore droit d'impôt et de justice à Dièges, la Molle et Vachellerie.



Le hameau de Dièges vu de l'ancienne route de Paulhac où vécut la famille Vallet à partir de 1746.

Voici quelques précisions concernant la position sociale du parrain et de la marraine de Thérèse Vallet la sœur cadette de Marie Jeanne : Vidal Delcros son parrain est bourgeois de Paulhac et consul en 1765. Présent sur plusieurs procès-verbaux sous les noms de Duclos et Ducros, il interviendra dans la lutte contre la Bête. Quant à la

marraine de Thérèse, Dame Marie Thérèse de Moré de la ville du Malzieu elle descendait de familles importantes en Gévaudan, son père : « Messire Jean-Baptiste de Moré, Seigneur de Serverette était Bailli pour le comté de Peyre ». Un très proche du comte de Peyre qu'était à cette époque « César de Grolée de Virville, Seigneur de la Baume, Bailli de Gévaudan et Lieutenant général pour le Roi Louis XIV en la province du Languedoc ». Marie-Thérèse de Moré avait aussi une grand-mère maternelle d'une très ancienne famille et riche héritière: « Puissante Isabeau d'Apchier, Dame de Montbrun et de Chaliers ».



La statue d'Auvers représentant le combat de Marie-Jeanne Vallet (photo Eric Thibaud).

Le 9 août 1765 vers les 8 heures du soir la Bête attaque Jeanne Anglade du Besset au pâturage Méjassolle (ou Mégessol pour Pourcher) proche de Hontès Bas, elle traîne sa dépouille sur 20 pas dans un petit bois de hêtres. Le lieu étant seulement distant de 3 km du centre bourg de Paulhac. Le dimanche 11 août 1765 pendant la messe du matin le curé Dumont devait sûrement recommander prudence et informer de la proximité de M. Antoine, chasseur du Roi, au Besset. Sur les 10 à 11 heures du matin Marie-Jeanne Vallet alors servante du curé et sa sœur Thérèse se rendent plus haut dans la montagne à la métairie de Broussoux. Arrivées au fond d'un petit vallon où confluent la rivière Desges et le ruisseau de Broussoux, elles franchirent un premier pont de bois et arrivèrent sur une petite île où elles furent attaquées par « La Bête » qui tournoyait autour d'elles. Marie-Jeanne recula de 4 à 5 pas et chose remarquable : dans l'instant où cette Bête s'élança sur elle, Marie-Jeanne munie de sa baïonnette, planta son arme avec toutes ses forces dans le poitrail de l'animal. La Bête blessée poussa un cri de douleur, se roula dans la rivière puis s'enfuit. Cet acte héroïque suscitera l'espoir de retrouver « La Bête » morte ou affaiblie. Le curé Dumont alla alerter en urgence les chasseurs envoyés par le Roi. M. Antoine mena

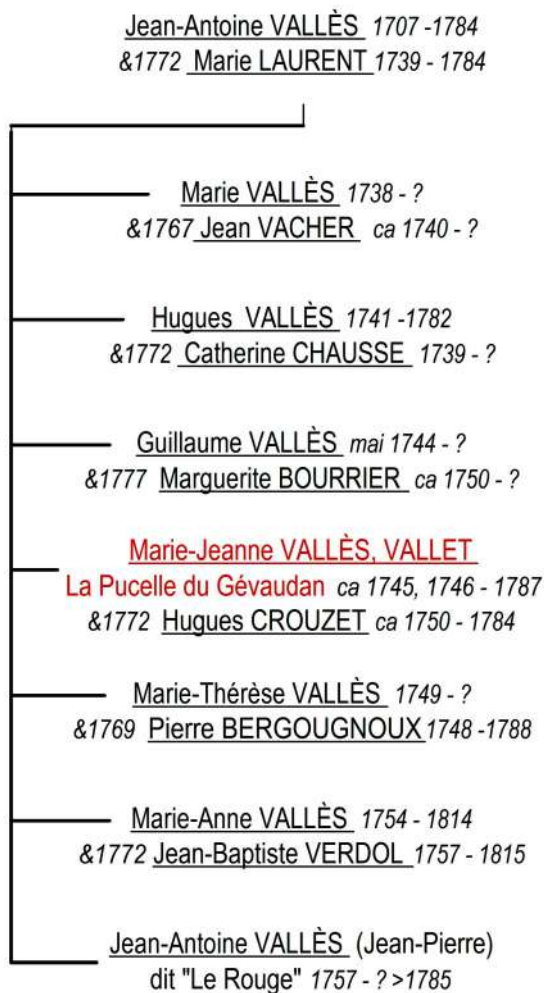
l'enquête et constata que l'arme utilisée était teinte de sang sur 3 pouces (environ 7 cm) ce qui laissait présumer une blessure profonde. Les chiens suivirent la Bête à la trace sur 400 pas sans pouvoir la retrouver. M. Antoine rédigea un procès-verbal des interrogatoires et dans une lettre à M. de Ballainvilliers, intendant d'Auvergne, attribua à Marie-Jeanne le surnom de « Pucelle du Gévaudan ». Il demanda également le soutien de l'intendant auprès du ministre M. le comte de Saint-Florentin afin d'obtenir une récompense pour Marie-Jeanne. Rapidement le Courrier d'Avignon publia deux longs articles sur ces événements. Pour ce journal un informateur du Malzieu a décrit la Pucelle comme une fille robuste, hardie et adroite. Le dossier criminel de 1778 lui donne la taille maximale de 1,48 m. Marie-Jeanne, travailleuse aidant sa famille aux récoltes, devait avoir de la force dans les bras. À Dièges de 1761 à 1764 les Vallet ramassaient les gerbes de céréales pour ensuite les battre pour en extraire les grains, piétinées par les vaches et utilisant le fléau. Sur le domaine, lors la récolte de 1764, l'impôt de la dime due au prieur Chaleil de Saint Privat était de 196 cartons, mesure du Malzieu. Après calcul, la récolte de blé (seigle) totale peut être estimée à environ 24 tonnes pour une surface aussi estimée de récolte supérieure à 24 hectares (voir annexe). Le domaine était plus grand avec la rotation des cultures, les pâturages et les bois. En plus des vaches, poulets et ruches à miel, la famille élevait des chevaux et probablement des mulets pour transporter les marchandises. Nous le découvrons dans un procès concernant la vente d'une jument : le 6 décembre 1766 au tribunal du Besset *« Jean Simon Le Maire huissier...à la requête de Jean Antoine Valleix marchand habitant le lieu de Diège... »* se transporte *« au dit lieu de Diège et au domicile d'Antoine Roussel aussi marchand habitant du lieu auquel en parlant à sa personne sur le refus qu'il a fait de payer la somme cy après expliquée je luy ai donné assignation à comparoir devant nous messieurs les officiers de la dite justice du Besset... »* Quelques semaines plus tard le 26 janvier 1767 au tribunal du Besset Antoine Roussel témoigna que : *« le demandeur ne peut point disconvenir qu'il ne vendit la dite jument au défendeur à la charge et condition qu'elle serait pleine du baudet, et la dite jument n'ayant été pleine que du cheval, il réfute un dédommagement considérable au profit du défendeur... »*. Le prix de la jument de 110 livres fut réduit à 90 livres par le jugement rendu.

Le 20 septembre 1765 un gros loup est tué sur les terres de l'Abbaye Royale des Chazes, il est montré le lendemain au Château du Besset. Le Mercure de France relate cet épisode : *« Les Curés & les Consuls des Paroisses les plus fréquentées par cet animal, ont présenté à M. Antoine les personnes qui l'ont vue de près, & qui ont déclaré qu'elles la reconnaissaient pour être le même animal qui les avait attaqués. La nommée Jeanne-Marie Valette (erreur de l'article), qui le 11 Août blessa cet animal avec une bayonnette dont cette fille était armée, a aussi déclaré que c'était la même bête, mais qu'elle ne pouvait assurer en quel endroit elle l'avait blessée. Par l'examen que l'on en a fait, il a été reconnu que la blessure de la bayonnette était à l'épaule droite de cette bête, qui d'ailleurs par sa taille & les couleurs par lesquelles elle a été désignée, fait présumer qu'elle est celle qui alarme depuis longtemps cette Province. On a pris le parti de la faire embaumer, & on a pensé qu'en cet état elle pourra être conservée pour être présentée à Sa Majesté. »* (Antoine de Beauterne présentera la Bête au Roi le 1^{er} octobre 1765 à Versailles).

Le mariage de Marie-Jeanne a lieu en 1772. Au préalable les fiançailles sont faites à la cure de Paulhac avec prétendants, parents, familles, le curé Dumont et les témoins. Constant, notaire du Malzieu rédige les contrats. Marie-Jeanne Vallet et Jean Baptiste Verdol de Pébrac font rédiger leur contrat de mariage le 24 février mais celui-ci est annulé le 27. Et ce jour-là un nouveau contrat est rédigé entre Marie-Jeanne et Hugues Crouzet de Paulhac. La dot de Marie-Jeanne est de : *« 200 livres ... et un septier de blé à la récolte prochaine qui sera payé... »* et Marie-Jeanne dispose de petites économies : *« en la somme de cent vingt livres que le dit futur époux a reconnu avoir reçu durant les présentes... »*. Le 28 février est rédigé le contrat entre Marie-Anne, sœur cadette de Marie-Jeanne, et Jean Baptiste Verdol qui se marient le 12 mai. Le 26 novembre 1772 à Chanaleilles, Hugues Vallet, frère de Marie-Jeanne, épouse Catherine Chausse, et devient beau-frère de Marie-Rose Bataille tante du célèbre Jacques Portefaix. Par ce mariage il devient l'héritier de la famille Vallet. Hugues Crouzet et Marie-Jeanne se fiancent le 27 février 1772 et avec la publication d'un ban et la dispense de l'Évêque de Mende de deux bans ils purent se marier le 3 mars. C'était le dernier jour avant la période de carême, autrement le mariage n'aurait pu avoir lieu qu'après Pâques le mardi 21 avril. L'année 1772 étant bissextile il fallut seule-

ment 6 jours pour les fiançailles, la publication de bans et le mariage. Le 19 novembre 1772 naissait Jeanne-Marie Crouzet première fille des mariés. Et le couple aura une deuxième fille qui n'aura pas de descendance nommée Marie-Anne, elle est née le 14 janvier 1777 et morte en 1791.

Parents et fratrie de Marie-Jeanne VALLET.



Arbre généalogique de la famille Vallet.

Le 19 avril 1773, Hugues Crouzet prend en location pour 9 ans à Ayrald de Lacombe, avocat de Serverette, une Maison à Paulhac avec jardin et pré pour 37 livres. Et le 15 mars 1777 le même Hugues Crouzet achète pour 120 livres à Barthélemy Martin « *négociant habitant la ville du Malzieu... une maison en ruine avec son courtilage... la draie de champ la dite maison située au dit lieu de Paulhac qui se confine avec le dit courtilage du levant chemin de Paulhac aux Hontes Bas du midy par l'église paroissiale du lieu de Paulhac et le dit chemin, du couchant bassecour de Jacques*

Barlier et de Jean Antoine Valex et de bise jardins des nommés Ayral et de François Velay au nom de sa femme... ».

De 1775 à 1778 plusieurs procédures pour des litiges sont présentes dans le greffe du Malzieu, Hugues Crouzet et la famille Vallet sont soit plaignants soit possibles « accusés » ce qui pourrait expliquer une faillite des deux familles. En janvier 1778 peut-être que les temps étaient vraiment difficiles, la famille Vallet contracte un bail à cheptel pour 3 vaches âgées de 5 à 7 ans estimées 162 livres, deux ont le poil rouge et une a le poil noir. Le bail à cheptel consiste ici en un prêt gratuit aux conditions que le preneur garde, nourrisse et soigne les animaux, il profitera de la moitié du croit du cheptel (augmentation d'un troupeau par les naissances annuelles) et s'il y a lieu supportera la moitié de la perte. Ces vaches ont pu être utilisées à produire des laitages, du fumier et à travailler la terre. À cette époque le prix du blé augmente fortement (voir annexe dans la gazette N° 19). S'en suivent les attaques désespérées du 21 au 23 mars 1778 sur les voituriers qui transportaient du blé à Paulhac, vols, arrestations de Hugues Vallet, Marie-Jeanne Vallet, Hugues Crouzet et Jean-Antoine Vallet dit « Le Rouge », interrogatoires, condamnation de Marie-Jeanne Vallet à 3 ans de prison (maison de force) et évasion de Jean-Antoine Vallet (voir gazette N° 19). Après les arrestations de Marie-Jeanne et Hugues Vallet du 24 mars 1778, le dimanche 12 avril les habitants de Paulhac délibèrent pour élire un consul (l'équivalent du maire actuel) et deux élections distinctes semblent avoir eu lieu. Puis le dimanche 14 juin, Jean-Antoine Vallet père de la fratrie est élu consul devant Martin, greffier par « *délibération des habitants de Paulhac par laquelle ils nomment Jean Antoine Valles à l'effet d'intervenir dans un procès pendant au baillage de cette ville... »* (Nous ne savons pas si c'est le procès de Marie-Jeanne). Fin septembre 1778 les Vallet sont notoirement insolvable. Enfin Jean-Antoine fils dit « Le Rouge » et son beau-frère Hugues Crouzet étant arrêtés le 23 novembre 1778, Jean-Antoine père cède sa place à un autre consul le vendredi 4 décembre : « *Est comparu Jean Antoine Valaix laboureur habitant du lieu et paroisse de Paulhac syndic procureur général et spécial de la communauté du dit lieu de Paulhac nommé par délibération de la dite communauté du 14 juin dernier duement contrôlée lequel de gré et libre volonté ... s'est départy*

(séparé) comme il se départ par ces présentes en faveur de Jean Mazel aussi laboureur et habitant du dit lieu de Paulhac...».



La Tour de Constance est une fortification située à Aigues-Mortes, construite par Saint-Louis, utilisée comme phare puis transformée en prison. Elle est surtout connue pour avoir détenu des femmes de religion protestante comme la célèbre Marie Durand. Elle fut ensuite une maison de force pour femmes condamnées en Languedoc comme « La Pucelle du Gévaudan » en 1778.

Gravure de Félix Ziem, Histoire d'Aigues Mortes de Di Pietro 1849 (collection particulière).

Une affaire importante arrive en 1781 à Paulhac dans un climat délétère. Jacques Richard, habitant de Paulhac, est accusé de l'incendie d'une habitation qui heureusement n'a pas subi trop de dommages. Il y a déjà eu d'autres incendies et il y a maintenant des vols et menaces dans le village. Le 30 janvier 1781 le curé Dumont adresse un courrier à Martin l'Ainé négociant au Malzieu lui signalant que celui-ci se fait voler du bois « *coupé et charrié en même temps* ». Le curé l'informe aussi des autres méfaits, demande son intervention auprès de M. de Lhermet Syndic de Mende et termine sa lettre se par ces mots : « *je ne suis plus en sureté, si on ne purge pas une troupe de coquins de mon village* ». Le 17 février 1781 à Saugues, Prolhac juge ecclésiastique rédige une lettre monitoriale (lettre qui demande expressément aux personnes de témoigner sur ce qu'elles peuvent savoir des délits et aux auteurs de troubles de se dénoncer sous peine d'excommunication). Cette lettre sera lue pendant 3 dimanches consécutifs aux messes des paroisses de Paulhac et du Malzieu. À Paulhac le 4 mars 1781 le curé recueille par écrit les révélations de paroissiens et un procès s'en suivra. Hugues Crouzet est entendu comme simple

témoin. Mais nous apprenons que Jean-Antoine Vallet, dit « Le Rouge » est encore au village en utilisant les prénoms de Jean-Pierre qui sont ceux de son baptême. Il aurait dénoncé, peut-être injustement, à Marie-Cécile Vigouroux servante du curé qu'Hugues Crouzet avait volé des gerbes de blé en dépôt dans la basse-cour du curé et celui-ci lui aurait même proposé de faire comme lui. Deux autres témoins auraient encore dit à cette servante qu'Hugues Crouzet semblait avoir un différend avec le curé Dumont. Nous en apprendrons plus tard la raison (il est possible que cela soit à cause de l'acte perdu de baptême de Marie-Jeanne).

Un drame va survenir en 1784 à Paulhac dans une famille Vallet déjà bien éprouvée. Jean-Antoine Vallet dit « le Rouge » qui avait participé aux attaques et vols sur les voyageurs à Paulhac en 1778 et qui s'était ensuite évadé de la prison de Mende le 5 juillet 1779, assassina d'un coup de fusil lors d'une dispute le 12 septembre 1784 son beau-frère Hugues Crouzet à Paulhac. Marie-Jeanne, revenue de sa détention, sera interrogée et dira ne rien savoir sur le meurtrier de son mari. La procédure est conservée au greffe du Malzieu (référéncée 278 B 13) bien qu'incomplète elle recèle des informations importantes sur Marie-Jeanne Vallet.

Jean-Antoine dit « le Rouge » a donc été encore arrêté le 13 septembre 1784 et cette fois pour meurtre, il ne sera interrogé qu'en 1785 et fera le point sur l'affaire de 1778. Il révéla que Marie-Jeanne avait été enfermée pour exécuter sa peine de prison à la Tour de Constance dans le Gard. Il est aussi demandé à Jean-Antoine Vallet la cause de la dispute et celui-ci répondit qu'Hugues Crouzet était irrité contre lui en raison d'un procès (environ 2 ans auparavant) qu'il avait eu contre ses beaux-parents. Il précisa qu'Hugues Crouzet demandait la dot de Marie-Jeanne et que ses beaux-parents lui avaient indiqué que sa femme n'était point leur fille car on ne la trouvait pas dans les registres de la paroisse de Paulhac et qu'elle n'a pas été baptisée sous le nom de Marie-Jeanne Vallet. Et aux dires de Jean-Antoine, la famille Vallet aurait même gagné un procès. C'est une information importante et cela va dans le sens que Marie-Jeanne Valles / Vallet, épouse Crouzet surnommée « La Parisienne » des affaires de 1778 et 1784 est bien Marie-Jeanne Vallet, la « Pucelle du Gévaudan ». Pour le procès concernant la légitimité de Marie-Jeanne, les documents restent encore introuvables. Cependant le 29 août 1783 un accord avait été passé chez Toussaint Vigier notaire pour l'a-

bandon d'une procédure non précisée entre les parents de Marie-Jeanne et le procureur Etienne Bastard de la ville du Malzieu. Je reprendrai cette affaire complexe pour donner plus de précisions...

Éric Thibaud 12 rue de la Tour
03 800 BIOZAT
eric.thibaud@wanadoo.fr

Annexe : Estimation du domaine loué par les parents Vallet à Dièges.

En 1764 l'impôt de la dime est de 196 cartons pour la récolte du domaine de Diège due au Prieur Chaleil de Saint Privat. Calcul à partir des anciennes mesures de grains du Malzieu converties en litres.

Le Boisseau : 2,05 litres

Le Carton : 16,41 litres

Le Setier : 131,26 litres

L'impôt est de 196 cartons ce qui représente 3 216 litres de blé. L'impôt de la dime représente un dixième de la récolte totale. La récolte en volume était donc de 32 160 litres ou 32,160 m³. Pour le poids récolté nous savons que 100 litres pèsent 75 kg environ, donc :

$32\,160 / 100 \times 75 = 24\,120$ kg soit 24,120 tonnes.

Une bonne récolte à l'époque pouvait être d'environ 10 quintaux (1 tonne) par hectare. Nous avons une récolte de 24 tonnes donc **une surface récoltée de 24 hectares environ.**

Le domaine était bien plus grand avec la rotation des cultures, les pâturages et les bois...

Une randonnée pour découvrir le "pays de la Bête"



**Rendez-vous à 9 heures à la Besseyre-Saint-Mary devant la stèle de Jean Chastel
le mardi 2 août 2022**

(prévoir casse croûte, boisson,
vêtements et chaussures adaptés)

C'est un circuit accessible à tous entre la Besseyre-Saint-Mary et Auvers qui passe par la sogne d'Auvers,



lieu exact de la mort de la Bête. Des bénévoles de l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan » évoquent tout au long du parcours l'histoire de la Bête. La marche complète totalise environ 16 km, avec possibilité d'effectuer la moitié du parcours, une voiture balai est prévue

ainsi que le transport des sacs. Une visite commentée de l'exposition d'Auvers a lieu ainsi qu'une projection d'un film documentaire suivie d'un débat en fin de journée. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une participation est demandée pour les frais de transport des sacs, de visite de l'exposition et de projection du film.

Adultes : 8 €, enfants (moins de 15 ans) : 4 €.

Renseignements : 06 17 89 76 92

Une date à retenir

Le dimanche 31 juillet 2022

À Auvers aura lieu le traditionnel **vide greniers** avec différentes animations :

-Démonstration de tirs à la poudre noire par Alain Parbeau.

-Dédicaces d'écrivains locaux.

-Expositions de photos.

-Balade de découverte du lieu de mort de la Bête du Gévaudan.

Et en exclusivité cette année, **une pièce de théâtre** en plein air sur la Bête du Gévaudan par la **compagnie Fidélío** (création de François Sauvanot) : *Gaspardo, l'illustre colporteur est ici ! Accompagné de ses malicieux assistants, il vous racontera l'histoire vraie et mystérieuse de la Bête du Gévaudan. Plongez dans l'univers drôle et poétique de la Compagnie de Fidélío ...*

Un rendez-vous à ne pas manquer !



Compléments d'écrits et d'ouvrages relevés en 2021

Année	Auteur	Titre	Éditions
2021	Baud'huin Fanny	Un ancêtre prénommé Vidal...	Compte d'auteur
2021	Moriceau Jean-Marc	La Bête du Gévaudan, mythe et réalités	Tallandier (Texte)
2021	Saint Val Marc	Tout sur les dessous de l'affaire des Bêtes du Gévaudan	Compte d'auteur
2021	Cluzel Valérie	Dossier d'enquête Bête du Gévaudan	Larousse
2021	Quet Jean-Claude	Ces bêtes tueuses en Gévaudan et ailleurs	Compte d'auteur
2020	Baillon Jacques	Les loups	Ramsay
1981	Alranc Claude	La Bête en Gévaudan	Regas del Causse
1867	Gayot Eugène	Le chien, histoire naturelle	Firmin Didot frères
1867	Dunoyer de Noirmont	Histoire de la chasse en France	Veuve Bouchard-Huzard
?	Möring Michel	Le livre des animaux utiles, remarquables et célèbres	A. Desesserts
1769	Delisle de Sales	Dictionnaire théorique et pratique de Chasse et de Pêche	J. B. G. Musier fils

Album photos (suite)



Sur Internet

Un site dédié au partage de ressources sur la Bête du Gévaudan :

<https://bete-du-gevaudan.alwaysdata.net/>



Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de la Gazette de la Bête (c'est gratuit !) :

<https://bete-du-gevaudan.alwaysdata.net/>

Ou

http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html

Quelques sites partenaires

<http://www.labetedugevaudan.com/>



<http://geneal43.com/>



www.labetedugevaudan.eu/



<http://www.musee-bete-gevaudan.com/>



<http://www.labetedugevaudan.com/pdf/chrono/chronodoc.pdf>



<http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/index.html>



<http://labetedugevaudan.fr/>



Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers,

la Bête, les associations « Macbet » et « Au pays de la Bête du Gévaudan », le Musée fantastique de la Bête et la maison de la Bête,

Jean Richard et Bernard Soulier vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022 avec la disparition de la si méchante « petite bête » !



Devenir membre de soutien pour l'association d'Auvers

L'accès à l'association d'Auvers « **Au pays de la Bête du Gévaudan** » est ouvert à des membres de soutien. Pour une cotisation modique (10 euros par an et par personne ou 15 € par an pour un couple), tout un chacun peut faire partie de cette association unanimement reconnue pour son sérieux et soutenir ses objectifs de « **préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la Bête du Gévaudan** ». Cette participation permet, sur présentation de la carte de membre de soutien, de bénéficier :

-De l'entrée gratuite à l'exposition estivale d'Auvers.

-De la participation gratuite à la randonnée estivale sur les traces de la Bête du Gévaudan le 2 août 2022.

-De bénéficier d'un petit « cadeau de bienvenue » lors de la première adhésion, cadeau à retirer à l'exposition d'Auvers.

Attention : L'association est gérée par un conseil d'administration de membres actifs (fermé). La carte de membre de soutien ne donne pas accès à l'Assemblée Générale ni au Conseil d'Administration.

.....
À imprimer, découper ou photocopier puis à compléter et à adresser avec votre chèque de cotisation au trésorier adjoint de l'association qui vous renverra votre carte annuelle d'adhésion vous permettant d'accéder aux services décrits ci-dessus :

Jean Élie TURPIN Chanteloube 43 300 AUVERS

Association à caractère historique « Au pays de la Bête du Gévaudan »

BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

.....

.....

Téléphone : Mail :

Adhère(nt) à l'association d'Auvers « Au pays de la Bête du Gévaudan » en tant que membre(s) de soutien pour l'année **2022** et se déclare(nt) en accord avec les objectifs de l'association (article 2).

Ci-joint ma (nos) cotisation(s) annuelle(s) de 10 euros (ou de 15 euros) par chèque établi à l'ordre de « Association au pays de la Bête du Gévaudan ».

Fait à le.....

Signature(s) (obligatoire)

Article 2 : Cette association a pour but de préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la Bête du Gévaudan.

N.B. : Si toutefois, suite à la pandémie, les prestations ne pouvaient pas avoir lieu en 2022, la carte serait valable pour l'année suivante.

Saugues

Haute-Loire



MUSÉE de la fantastique du Bête GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

Contacts :

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22
Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*

À AUVERS (Haute-Loire)

Au pays de la Bête du Gévaudan

Une association loi 1901 à caractère historique vous propose de



VISITER LA MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet de 14h à 18h, en août et tous les week-ends de 14h à 19h. Découverte à pied du pays de la Bête en août.

Contacts : Bernard SOULIER 5 rue des écoles 43 350 SAINT-PAULIEN

Tél : 04 71 00 51 42 ou 06 17 89 76 92



Maison de la Bête du Gévaudan-Auvers